



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Bas-Saint-Laurent

L'Union des producteurs agricoles

FERME DU
Vert
Mouton

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

**pousse
mais
pousse
local**

YORUG
L'ILLIE



Être passionné et spécialiste dans plus d'un domaine, voilà ce que c'est, d'être producteur. C'est pourquoi, notre thématique *Producteurs de savoir-faire et de passion* s'inscrit dans cette optique de réfléchir ensemble de la place et de l'expertise des producteurs agricoles et forestiers au sein de la société québécoise et du secteur agroalimentaire.

Table des matières

Mot du président régional	5
Mot de la directrice régionale	6
Message du président général de l'Union	7
Instances décisionnelles.....	8
Vue d'ensemble de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.....	11
Instances consultatives	12
Vie syndicale, communication et valorisation	14
Aménagement, environnement, développement régional et faune.....	20
Services pour vous.....	27
Activités des syndicats locaux.....	32
Activités des groupes spécialisés.....	37
Personnel de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	44
Informations complémentaires	46
Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.....	47
L'ARTERRE.....	48
SCF Conseils Bas-Saint-Laurent inc.	49

Le genre masculin comprend le féminin et n'est utilisé que pour alléger le texte.



Mot du président régional

Producteurs de savoir-faire et de passion, sachez que vous êtes pour moi une réelle source d'inspiration. C'est avec fierté et détermination que je vous représente.

Comme c'est le cas année après année, vos demandes et attentes ont été traitées avec attention, en collaboration avec les administrateurs qui proviennent de tous les secteurs de notre vaste territoire et de l'ensemble des productions agricoles. Ceci dans le but d'assurer la meilleure représentativité possible.

Comme vous le savez, les enjeux sont de plus en plus nombreux. Ce qui est tout aussi vrai pour obtenir nos droits de produire que pour maintenir et développer nos entreprises agricoles et forestières.

Tout comme vous, je suis d'avis que certains dossiers n'avancent pas assez rapidement. Ceci est dû au fait que plusieurs approches et discussions doivent être réalisées avant de concrétiser des avancées.

L'aménagement et l'environnement requièrent des efforts constants et soutenus avant d'obtenir gain de cause, comme vous le savez tous déjà. Vos préoccupations s'y rattachant sont multiples, c'est pourquoi nous y investissons toute l'énergie nécessaire. Que ce soit au niveau des travaux pour l'entretien des traverses de chemins de fer, de la levée du moratoire pour les bassins dégradés, de la pression sur le territoire agricole, de la spéculation et la financiarisation des terres agricoles, de la mise en place d'un programme pour valoriser les terres en friche ou encore des impacts liés à de l'identification de certains milieux humides et hydriques. Tout cela sans oublier l'imposition relative aux nouvelles règles environnementales qui ne tiennent pas compte des périodes de transition et d'adaptation essentielles pour effectuer les améliorations technologiques et plus encore. Bien que plusieurs démarches aient été entreprises pour ces dossiers, parfois même depuis longtemps, les résultats espérés se font attendre.

Nous pourrions baisser les bras et être tentés de nous laisser décourager. Mais en tant que *Producteurs de savoir-faire et de passion*, nous nous relevons les manches et poursuivons notre travail.

Nous avons installé des affiches dans le but de protéger les terres des motoneigistes et amateurs de VTT qui circulent en dehors des sentiers balisés. Le travail de collaboration avec les clubs permet d'envisager d'autres actions à retombées positives. La sensibilisation effectuée auprès du monde municipal et d'autres partenaires dans le but d'augmenter la récupération se met en branle. De nouveaux moyens sont évalués, mais surtout de meilleures méthodes de cueillette sont expérimentées.

Certains dossiers importants comportent des réussites à souligner. Comme il est agréable de voir notre détermination et nos efforts porter leurs fruits! En effet, nous avons finalement obtenu une entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, et ce, en collaboration avec plusieurs partenaires. L'enveloppe financière attribuée à une telle entente est une première au Québec. Nous n'en sommes pas peu fiers!

Comme chacun sait, la commercialisation des produits comporte sa part de défis. Notre projet d'abattoir mobile n'y fait pas exception. Plusieurs exigences nous ont été imposées. Le respect de celles-ci nous a valu l'obtention d'une aide financière assurant la réalisation d'une étude de faisabilité complète, sur ce type d'abattage. Quant à la tournée *Mangeons local*, reconduite sous une nouvelle formule pour l'été 2022, elle a permis de démontrer qu'au Bas-Saint-Laurent, nous sommes des *Producteurs de savoir-faire et de passion*.

Je m'en voudrais de passer sous silence l'importance de la santé psychologique en agriculture. Il est de notre devoir d'assurer le financement de nos travailleuses de rang, d'autant plus que les besoins sont en croissance. Une réflexion et une planification sont en cours sur ce sujet.

Des partenariats se maillent et nous souhaitons en concrétiser de nouveaux au cours de la prochaine année, et ce, avec le désir renouvelé de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des producteurs et des productrices agricoles et forestiers du Bas-Saint-Laurent.

Gilbert Marquis

Mot de la directrice régionale



La situation sanitaire quelque peu améliorée a permis aux employés de déployer tous les efforts pour répondre à vos demandes, mais aussi de fournir les services de qualité auxquels vous êtes habitués. Soyez assurés que les membres de l'équipe sont passionnés par leur travail et démontrent leur savoir-faire au quotidien. Nous sommes tous soucieux de votre satisfaction, c'est pourquoi nous avons continué de vous servir, faisant fi des défis rencontrés.

Comme pour l'ensemble des secteurs, ils ont été nombreux. Nous avons néanmoins repris nos activités en début d'année, espérant tous vivement que la pandémie serait enfin dernière nous. Malheureusement, cela n'a pas été le cas. Nous avons intensifié notre adaptation aux nouvelles méthodes de travail et à s'ajuster aux mesures changeantes de la santé publique avec optimisme et résilience.

Nous avons fonctionné en hybride, organisant des activités aussi bien en mode présentiel qu'en virtuel pour nombre de dossiers. Bien entendu, les réunions en visioconférence ont favorisé la diminution des coûts. Il n'en demeure pas moins que des rencontres ont été inévitables pour mieux faire connaître les impacts prévisibles de certaines décisions et orientations gouvernementales. Comme en font état les rapports financier et annuel, les représentations ont repris en grand nombre ainsi que les rencontres en présentiel. Les enjeux ne cessent aussi de s'accroître et d'évoluer.

Au cours de la dernière année, notre attention a porté principalement sur l'amélioration et l'offre de services aux producteurs, la signature de l'entente sectorielle pour le secteur bioalimentaire au Bas-Saint-Laurent, le financement pour la santé psychologique et le recrutement de la main-d'œuvre. Quant à la défense des dossiers relatifs à l'aménagement, l'environnement et le développement de vos entreprises, ils demeurent toujours prioritaires.

Pour nous assurer de répondre à vos demandes de services relatives à l'augmentation du coût des activités et au manque de main-d'œuvre, nous avons revu certaines façons de faire. Tout comme sur vos entreprises, nous vivons et ressentons ces réalités. Par conséquent, je tiens à remercier les employés qui soutiennent favorablement la mise en place des nouveaux procédés, démontrant ouverture et compréhension.

Par ailleurs, je dois ajouter que votre fédération régionale vit des départs à la retraite et fait face à d'autres types d'absence. Heureusement, nous avons bénéficié d'un soutien additionnel de la part de l'Union, de SCF Conseils et des employés. Plusieurs d'entre eux ont en effet contribué de manière accrue, aussi bien par leur temps que par leur savoir-faire, certains assurant même des intérim. Dans ce contexte, il m'est important de souligner l'indéfectible appui de Claire Beaulieu et Gina Guy qui ont accompli leurs multiples tâches en plus des miennes, durant mon absence.

L'ensemble des réalisations annuelles sont rendues possibles grâce au savoir-faire et à la passion des administrateurs, producteurs et employés. Sans la confiance et l'implication soutenue du président, Gilbert Marquis et des membres du conseil exécutif, nous ne pourrions atteindre les objectifs audacieux que nous nous fixons année après année. Voilà un constat plus que valable pour les remercier chaleureusement!

Johanne Laplante



Mot du président général de l'Union

Valoriser l'agriculture et la profession

Les productrices et producteurs agricoles et forestiers sont des professionnels responsables et essentiels, qui jouissent d'une expertise inégalée.

Ce constat, nous l'avons porté haut et fort pendant les élections générales québécoises, en insistant sur les conditions essentielles à l'atteinte de notre plein potentiel agricole et forestier. Nous avons aussi misé, en cours d'année, sur le renforcement de la vie syndicale, la relève syndicale et la mixité au sein de l'organisation. Nos initiatives favorisant la santé, la sécurité et le mieux-être des productrices et des producteurs ont aussi occupé une place prépondérante dans nos actions.

L'enjeu environnemental et la protection du territoire et des activités agricoles ainsi que des érables en terres publiques ont continué d'alimenter le dialogue entre les agricultrices et les agriculteurs, la population et les gouvernements. Pensons notamment à la rétribution pour les pratiques agroenvironnementales, une initiative que l'Union réclamait depuis plusieurs années. Je fais aussi référence à la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, un travail de longue haleine fait en collaboration avec plusieurs autres organisations de la société civile.

Nous avons également rappelé à maintes reprises, tout au long de l'année, l'importance d'un soutien indéfectible de la part des gouvernements québécois et canadien. Ce soutien se présente de diverses façons, en ce qui concerne entre autres les défis inhérents à certaines filières (au regard notamment du maintien des services essentiels dans le secteur de la transformation), les modalités du prochain Cadre stratégique de l'agriculture et la lourdeur administrative, à tous les égards.

Par ailleurs, l'augmentation fulgurante des coûts de production ainsi que la croissance des taux d'intérêt ébranlent de plus en plus la résilience et la compétitivité du secteur agricole. L'État doit se montrer beaucoup plus sensible à cette pression croissante sur notre garde-manger collectif.

Les agricultrices et les agriculteurs du Québec participent chaque jour à l'avancement d'un grand projet de société, soit celui de nourrir leurs concitoyennes et concitoyens. Tout au long de l'année, nous avons interpellé de toutes nos forces les décideurs et la population à propos de cette belle et grande aventure. Ce sera aussi le cas en 2023, car la compréhension mutuelle de nos besoins et de nos attentes respectives doit continuer de progresser. L'autonomie et la sécurité alimentaire du Québec dépendent fortement de cette grande discussion, qui s'appuie en grande partie sur la valorisation de l'agriculture et de la profession.

Martin Caron

Instances décisionnelles

Assemblée générale annuelle



Délégués en novembre 2021

Fédération régionale (administrateurs)	20
Syndicats locaux	
Basques	17
Kamouraska	24
La Matanie	13
La Matapédia	13
La Mitis	16
MRC de Rivière-du-Loup	17
Rimouski-Neigette	15
Témiscouata	26
TOTAL	161

L'assemblée a les pouvoirs les plus étendus et est le principal organisme de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits, elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux présents règlements, elle nomme l'auditeur-comptable, elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets, elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

Les membres sont représentés à l'assemblée générale de la manière qui suit :

- Les administrateurs des conseils d'administration des syndicats locaux affiliés sont délégués d'office;
- Les administrateurs du conseil d'administration de la Fédération sont tous délégués d'office;
- Aux délégués prévus en a), peuvent s'ajouter des délégués additionnels jusqu'à concurrence d'un délégué par 15 entreprises inscrites sur la liste ou fraction majoritaire d'entreprises inscrites sur la liste.

Ces délégués additionnels doivent être producteurs agricoles au sens de la Loi sur les producteurs agricoles et membres en règle d'un syndicat affilié à la Fédération.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.



Instances décisionnelles

Conseil d'administration

Gilbert Marquis, président
Nathalie Lemieux, 1^{re} vice-présidente
Julie Gagnon, 2^e vice-présidente et trésorière

ADMINISTRATEURS

Syndicats locaux

Luc Bérubé.....	Basques
Mylène Bourque.....	Kamouraska
Yannick Côté.....	La Mitis
Bruno D'Astous.....	La Matapédia
Julie Gagnon.....	Témiscouata
Édith Lavoie.....	MRC de Rivière-du-Loup
François Pigeon.....	Rimouski-Neigette
Daniel Reichenbach.....	La Matanie

Principales productions

Gabriel Belzile.....	Laitière
Francis Caouette.....	Céréalière
François Deslauriers.....	Ovine
Jacques Dionne.....	Porcine
Dany Dubé.....	Bovine
Roberto Landry.....	Acéricole
Maurice Veilleux.....	Forestière

Autres

Pierre-Luc Bouchard.....	Autre production végétale
Sophie Lévesque.....	Relève agricole
Jessie Rioux.....	Agricultrices
Poste vacant.....	Autre production animale
Poste vacant.....	Ferme de petite taille

Au cours de la dernière année, les membres du conseil d'administration se sont réunis à sept reprises. Le conseil d'administration s'occupe de l'administration des affaires de la Fédération :

- a) Il prépare le programme des activités;
- b) Il donne suite aux décisions prises aux assemblées générales;
- c) Il étudie et accepte le budget de l'année;
- d) Il soumet le rapport financier à l'assemblée générale annuelle;
- e) Il élit les membres du conseil exécutif, détermine leurs fonctions par résolution et comble les vacances dans les meilleurs délais;
- f) Il s'adjoit des comités pour l'étude de certaines questions ou la réalisation de certains projets. Les comités ainsi constitués doivent lui faire rapport;
- g) Il étudie les demandes d'affiliation et décide de l'acceptation ou du refus;
- h) Il comble toute vacance à l'exécutif se produisant dans l'année;
- i) Il décide de la rémunération des dirigeants et des frais de représentation;
- j) Il désigne les signataires des chèques et autres effets bancaires;
- k) Il désigne les délégués ainsi que leurs substituts au congrès général de l'Union;
- l) Il comble toute vacance au conseil d'administration durant l'année;
- m) Il collabore avec les syndicats locaux affiliés à la détermination des principales productions locales sur son territoire;
- n) Il étudie, adopte, modifie ou abroge les règlements de régie interne de la Fédération.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

Au 31 juillet 2022

Instances décisionnelles

Conseil exécutif



Au 31 juillet 2022, le conseil exécutif de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent était composé des membres suivants :

Gilbert Marquis, président
Nathalie Lemieux, 1^{re} vice-présidente
Julie Gagnon, 2^e vice-présidente et trésorière
Yannick Côté
Jessie Rioux
Johanne Laplante, secrétaire

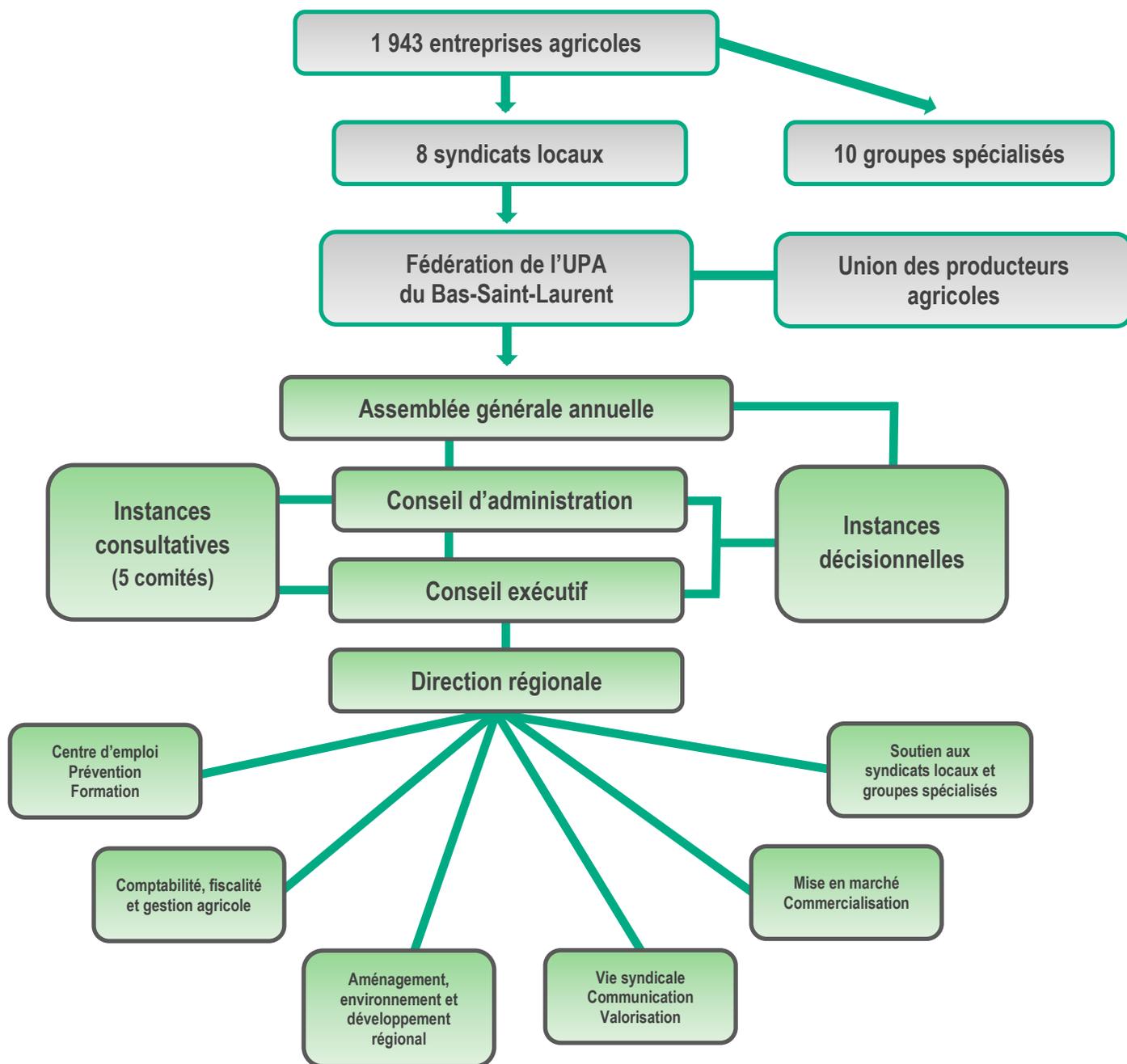
Le conseil exécutif s'est réuni à douze reprises en 2021-2022. Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives, et d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de leur charge et respectent les règlements de la Fédération.

Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

Vue d'ensemble de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent



Instances consultatives

Comités

Comité en vie syndicale, communication et valorisation

Composition – 12 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 1 membre de la relève agricole
- 1 membre des agricultrices
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 1 ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat

- Réfléchir aux enjeux, stratégies et moyens nécessaires pour le maintien et le développement d'une vie syndicale dynamique, d'une communication efficace et d'une valorisation constante de l'agriculture
- Évaluer les besoins, planifier et faire le bilan des activités en matière de vie syndicale, communication et valorisation
- Promouvoir l'agriculture et la profession au niveau régional
- Encourager la participation des syndicats locaux dans les organismes et activités du milieu

Comité d'aménagement, environnement et développement régional

Composition – 11 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 2 ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre des représentants des groupes spécialisés au besoin. Des sous-comités peuvent également être formés, dont un pour le suivi du plan de développement du Bas-Saint-Laurent.

Mandat

- Analyser et formuler des recommandations sur divers sujets traitant d'aménagement du territoire (reboisement, protection du territoire...), d'environnement (incluant l'agroenvironnement et la faune) et de développement régional
- Analyser les changements au niveau des règlements et les divers problèmes reliés à la conformité réglementaire sur les sujets déterminés ci-haut et formuler des avis au besoin
- Alimenter la réflexion sur le développement de l'agriculture et de la zone agricole

Comité de prévention

Composition – 10 membres

1 élu (membre du CE)
8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
1 ressource professionnelle (secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre un représentant des groupes spécialisés au besoin.

Mandat

- Voir à la santé et à la sécurité des gens concernés par les activités agricoles (producteurs, enfants, employés)
- Agir en matière de prévention en suscitant des réflexions
- Organiser des ateliers de formation et d'information
- Promouvoir la Mutuelle de prévention

Comité de financement et assurances agricoles

Composition – 7 membres

1 élu (membre du CE)
3 représentants de syndicats locaux
2 représentants de groupes spécialisés
1 ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat

- Jouer un rôle-conseil auprès du conseil exécutif afin de s'assurer que les différents programmes de financement et d'assurances agricoles correspondent aux besoins des producteurs agricoles de la région
- Analyser annuellement les différentes statistiques au niveau des programmes d'assurance récolte, d'assurance stabilisation et de financement agricole
- Intervenir auprès de La Financière agricole du Québec pour des plaintes ou des modifications à apporter aux programmes

Comité des finances et du Service de comptabilité et de fiscalité

Composition – 6 membres

2 élus (président et trésorier-membre du CE)
2 membres du CA de la Fédération (1 provenant d'un syndicat local et 1 provenant d'un groupe spécialisé utilisateur des services)
2 ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Mandat

- Préparer le budget de la Fédération, effectuer le suivi budgétaire, analyser les états financiers et faire les recommandations appropriées au conseil exécutif
- Analyser les situations financières problématiques et proposer les mesures de correction appropriées
- Voir à la bonne performance du Service de comptabilité et fiscalité de la Fédération
- Nommer deux personnes responsables de vérifier les entrées et les sorties d'argent, ainsi que les pièces justificatives (comité de vérification)

Il est à noter que le président et la directrice régionale de la Fédération sont membres d'office de chacun des comités. Tous les comités relèvent du conseil exécutif de la Fédération, de qui ils reçoivent des mandats et auprès duquel ils déposent leurs rapports.

Vie syndicale, communication et valorisation



Formations syndicales

Des formations syndicales sont disponibles pour les administrateurs de la Fédération régionale, des syndicats locaux et groupes spécialisés leur permettant d'acquérir des connaissances pour mieux comprendre leurs rôles. La formation *Décider en C.A.* leur a été offerte le 4 février dernier. Les administrateurs ont aussi la possibilité de suivre des conférences et webinaires organisés par l'Union et diffusés sur la plateforme U+ à l'adresse suivante : uplus.upa.qc.ca, tout comme les producteurs agricoles et forestiers.

Mobilisation syndicale

L'année 2021-2022 a rendu possible le retour des certaines activités syndicales en présentiel. D'autres ont dû être organisées en mode virtuel, selon l'évolution de la pandémie. De ce fait, nos mobilisations ont pris les formes les plus adaptées selon les exigences sanitaires du moment. Les producteurs agricoles, syndicats locaux et groupes spécialisés ont été invités soit à transmettre des résolutions écrites, à participer aux rencontres des municipalités et des MRC. Ils se sont aussi mobilisés à propos de l'identification des milieux humides et hydriques, la distribution de pancartes pour le respect des terres agricoles et forestières, l'entretien des traverses de chemin de fer et du financement assurant les services attirés à la santé psychologique agricole, lesquels sont offerts par deux travailleuses de rang.

Accueil des nouveaux producteurs

La politique d'accueil a pour objectifs d'établir un premier contact avec les nouveaux producteurs et de leur transmettre rapidement des informations sur l'organisation notamment son rôle, ses réalisations et les services s'y rattachant. Chaque syndicat local a été invité, au cours de l'année, à désigner deux ambassadeurs pour aller à la rencontre des nouveaux producteurs de leur territoire respectif et leur remettre une pochette d'accueil.

Une relance des visites d'accueil a été mise en branle en juin dernier après que les ambassadeurs ont suivi la formation obligatoire. Rappelons que les rencontres ont été considérablement ralenties dans les deux dernières années, avec la pandémie. L'accueil des nouveaux producteurs est une démarche importante pour maintenir notre taux de membership.

Regroupement des syndicats locaux pour le respect des terres agricoles et forestières

La Fédération régionale a mobilisé les huit syndicats locaux pour une campagne de sensibilisation au respect des terres privées agricoles et forestières. Ils ont procédé avec le Syndicat des producteurs forestiers à une commande de 350 panneaux de signalisation *Accès interdit aux motoneiges et aux quads* pour les distribuer aux producteurs qui avaient des dommages causés dans leurs champs et plantations par la circulation des motoneigistes et amateurs de VTT.

Représentations politiques

Les représentants de la Fédération régionale ont rencontré les députés, ministres et chefs de partis politiques, de plus que les élus municipaux dans le but de leur transmettre nos demandes, positions et orientations ciblant le développement de l'agriculture et de la foresterie. C'est dans cet ordre d'idées qu'à l'automne 2021, les candidats aux élections fédérales ont été invités à venir rencontrer les représentants de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

Nous profitons de l'ensemble de ces rencontres pour échanger sur les résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle et pour leur remettre le rapport des activités. De plus, nous assurons de conserver un temps de qualité pour les renseigner sur les projets, les activités et les dossiers en cours.

Les éléments abordés ont porté sur les sujets suivants :

- Gestion des risques pour les entreprises agricoles et programmes adaptés à notre région;
- Projets de relance économique, dont le projet d'abattoir mobile;
- Autonomie alimentaire;
- Renouvellement de l'Entente sectorielle;
- Financement du plan d'action régional sur la santé psychologique, incluant les deux travailleuses de rang;
- Soutien adéquat et traitement équitable envers les entreprises agricoles et forestières;
- Risques et menaces liés à la hausse des intrants;
- Environnement : les impacts concernant l'application du Régime transitoire sur les milieux humides et hydrique, la récupération des plastiques, le programme de rétribution des actions agroenvironnementales et la levée du moratoire des bassins dégradés de la MRC de Kamouraska;
- Protection du territoire et des activités agricoles - Soutien pour la valorisation de la culture des terres agricoles dévalorisées ainsi que la sensibilisation des citoyens aux dommages causés par les motoneiges et les VTT;
- Problématiques rencontrées pour les demandes de travailleurs étrangers temporaires;
- Bonification de la formation agricole au niveau de l'ITAQ et de l'offre de formation en médecine vétérinaire en région;
- Défense de l'agriculture et de la foresterie face aux ententes commerciales.



Représentations diverses

Que ce soit auprès d'élus de tous les paliers politiques ou de directions de ministères, les représentants de la Fédération régionale ont tenu de nombreuses rencontres afin de défendre les intérêts et faire valoir les besoins et attentes des producteurs. Aussi, la Fédération s'implique auprès de divers organismes dont :

- Au cœur des familles agricoles;
- Biopterre;
- Centre de développement bioalimentaire du Québec;
- Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent;
- Comité consultatif de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent;
- Comité directeur de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent;
- Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco);
- Comité Filières PFNL et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent;
- Comité régional sur la santé psychologique en agriculture;
- Conseil du Saint-Laurent;
- Conseil régional des partenaires du marché du travail;
- Ferme-école LAPOKITA;
- Forum des partenaires du développement régional;
- Organismes de bassins versants;
- Réseau Agriconseils Bas-Saint-Laurent;
- Saveurs du Bas-Saint-Laurent;
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

De cette implication, il en découle une participation active à de nombreux comités pour y défendre vos intérêts, promouvoir l'agriculture et la foresterie tout en visant le développement durable de vos entreprises et la région.

Financement et assurances agricoles

Les deux dernières saisons de récoltes ayant été moins problématiques que les précédentes, le travail du comité a principalement porté sur des propositions d'amélioration au programme assurance-récolte collectif foin. Une résolution a d'ailleurs été transmise à l'Union pour que celle-ci intervienne auprès de la Financière agricole du Québec (FADQ) afin d'adapter le programme d'assurance-récolte collectif foin pour offrir le choix aux producteurs qui le désirent d'assurer une partie de leur superficie pour deux fauches et l'autre pour trois fauches de façon à se rapprocher davantage des réelles pratiques agricoles des producteurs.

Des réunions d'information en virtuel ont également été organisées les 25 mars et 7 avril 2022. À cette occasion, les représentants de la FADQ ont parlé des différentes modifications au programme ASREC-Foin pour la saison 2022. Ils ont notamment fait le point sur les différents facteurs expliquant la hausse du taux de cotisation.



Bulletin *InfoProducteur*

Le bulletin *InfoProducteur* est produit à la fin de chaque mois et acheminé par courrier électronique aux producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent dont nous avons l'adresse. Celui-ci les informe des dossiers d'actualité et donne des nouvelles de ce qui se passe dans la région. À l'occasion, des éditions spéciales peuvent être produites sur des sujets particuliers.



Facebook

La Fédération est présente sur Facebook. Les producteurs peuvent suivre les dossiers et enjeux qui les touchent ainsi que les activités qui se tiennent sur le territoire. Les 1 164 abonnés se situent entre 25 et 44 ans et 61,9 % sont des femmes.

Instagram

La Fédération régionale a son compte Instagram. Elle met en valeur l'agriculture et la forêt avec des photos qu'elle recueille. Les producteurs sont invités à en faire parvenir de leurs bâtiments, champs, récoltes et animaux. Chaque photo est déposée avec la mention du nom de l'entreprise qui l'a fournie.

Revue L'U

La Fédération régionale informe les producteurs du Bas-Saint-Laurent d'activités qui ont eu lieu ou de projets en cours par le biais de la revue L'U. Celle-ci vise à mettre en valeur les actions syndicales. Elle est acheminée par la poste aux abonnés de La Terre de chez nous. Il y a eu six parutions dans la dernière année.



Producteur/Productrice ▼ Bas-Saint-Laurent ▼

À propos ▼ Centre des communications ▼ Carrières Nous rejoindre Q

Affaires syndicales Comptabilité et fiscalité Formations ▼ Main-d'œuvre ▼ Santé, sécurité et mieux-être ▼ Service juridique Outils et ressources ▼

Site Web

La Fédération régionale a travaillé au cours de la dernière année, à la refonte de son site Web. Le citoyen autant que le producteur pourront personnaliser leurs recherches en agriculture. En collaboration avec l'Union, la nouvelle plateforme devrait être en ligne à l'automne 2022.

Jeu Kasscrout

Pour sensibiliser les enfants au chemin que parcourent les aliments, de la ferme à la table, l'Union a développé en 2020 le jeu vidéo éducatif Kasscrout. En 2021, un kiosque d'animation dérivé de sa version en ligne a été proposé au marché public de Rivière-du-Loup. Dans l'objectif de l'inclure dans leurs activités de valorisation, sept syndicats locaux se sont procuré ce jeu Kasscrout au printemps. Différentes animations ont eu lieu au cours de l'été notamment dans les camps de jour, expositions agricoles... et d'autres sont prévues à l'automne.

Tournée régionale *Mangeons local*

Le Bas-Saint-Laurent a été une région hôte d'une tournée estivale Mangeons local. Le comédien Rémi-Pierre Paquin, accompagné d'une équipe de tournage, de médias et de partenaires des milieux agroalimentaires ont visité le 23 juin 2022, trois entreprises agricoles. Les propriétaires de la Ferme du vert mouton, M. Donald Dubé et M^{me} Laurence Fisher de Saint-Valérien, de la Bergerie de la Colline, M^{me} Stéphanie Ross de Sainte-Angèle-de-Mérici et M. Tony Carpenteri du Vignoble Carpinteri de Saint-Ulric ont su leur démontrer tout leur savoir-faire et la fierté d'offrir des produits de qualité.



Comité vie syndicale, communication et valorisation

Le comité s'est réuni le 19 novembre 2021 pour échanger sur le plan de renforcement de la vie syndicale, de la relève syndicale et de la mixité. Les huit chantiers ont été discutés en atelier pour ressortir les freins ou obstacles possibles à la réalisation des démarches souhaitées, les conditions pouvant favoriser l'atteinte d'une meilleure efficacité et principalement, les actions pouvant être posées pour améliorer la situation actuelle. Le comité a recommandé de se concentrer dans la prochaine année sur le chantier 1 soit l'accueil des nouveaux producteurs.

Agrotourisme au Bas-Saint-Laurent

Mise en œuvre du plan d'action régional en agrotourisme et tourisme gourmand

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent est toujours active au sein du comité régional en agrotourisme et tourisme gourmand et a pris part à plusieurs projets issus du plan d'action.

- Liste autocueillette

La liste et la carte de localisation des entreprises qui offrent l'autocueillette à la ferme réalisées en 2020, ont été actualisées pour la saison 2022. Ces outils ont été diffusés dans les médias sociaux et sont hébergés sur le site de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

- Cohorte en agrotourisme

L'accompagnement par la firme Papilles développement des dix entreprises agricoles participantes s'est poursuivi cette année. Les entreprises ont pu obtenir un diagnostic, des recommandations afin d'améliorer leurs offres en agrotourisme et participer à une activité de réseautage entre elles. Un rapport global et des recommandations seront présentés au comité de suivi à l'automne 2022.

- Portraits régionaux en agrotourisme et tourisme gourmand

L'Association en agrotourisme et tourisme gourmand du Québec (AATGQ) et la Société du réseau des Économusées (SRÉ) réalisent un portrait de l'agrotourisme et du tourisme gourmand au Québec. Pour ce faire, chaque région touristique a identifié un responsable afin de répondre au sondage. Pour le Bas-Saint-Laurent, c'est la Table de concertation bioalimentaire (TCBBSL) qui a été mandatée. Ce portrait sera diffusé à la fin de l'année 2022.

- Identité culinaire

La région du Bas-Saint-Laurent a déposé sa candidature afin d'être accompagnée par la Société du réseau des Économusées (SRÉ) dans le but de réaliser un portrait sur l'identité culinaire de la région. La réalisation de ce projet est débutée et devrait être complétée à l'automne 2022. Les résultats de l'étude permettront de positionner la région sur la scène provinciale en tourisme gourmand.

Répertoire l'offre agricole pour approvisionner le marché institutionnel

Les institutions doivent déterminer une cible d'achat d'aliments québécois d'ici l'année 2025. C'est une opportunité plus qu'intéressante pour les entreprises bioalimentaires de développer ou d'accroître ce marché.

Dans la foulée de la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois, la Fédération de l'UPA Bas-Saint-Laurent a réalisé une étude visant à répertorier l'offre de produits régionaux pouvant alimenter le milieu institutionnel régional ainsi que différents marchés de proximité. Des producteurs agricoles ont été sondés afin de connaître leurs intérêts à approvisionner des institutions et à décrire leurs offres de produits. Les résultats obtenus seront transmis aux organisations au cours des prochains mois. Ils permettront le maillage entre agriculteurs et partenaires régionaux pour des projets tels que les Petits ambassadeurs ou celui des Saveurs du Bas-Saint-Laurent visant l'approvisionnement de certains établissements de santé et résidences pour aînés. L'initiative de la Fédération régionale a été financée par l'entremise du programme Proximité, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

Nourrir le Bas-Saint-Laurent, journée de mobilisation et d'échanges



La Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV) COSMOSS a tenu une Journée de mobilisation et d'échange le 1^{er} juin en lien avec les résultats de l'Étude bas-laurentienne sur le transport des aliments.

L'objectif? Identifier collectivement des actions concrètes et novatrices pour un meilleur accès aux aliments sur le territoire. Après une présentation de l'état de la situation au Bas-Saint-Laurent, l'assemblée était invitée à participer à des ateliers qui ont pris la forme d'un forum ouvert. Les résultats obtenus lors du forum seront analysés et diffusés au cours de la prochaine année.

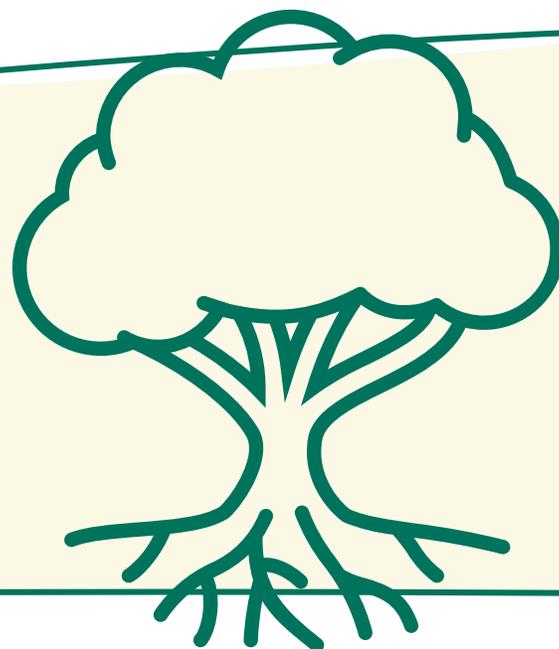
Marchés publics du Bas-Saint-Laurent

Le réseautage des marchés publics s'est poursuivi à l'automne 2021. Un projet est en cours pour consolider ce réseautage et positionner les marchés publics de la région. La Fédération de l'UPA a initié le projet et a demandé la collaboration de la Table de concertation bioalimentaire de la région pour le réaliser. Un forum sur l'avenir des marchés publics est prévu à l'automne auxquels les producteurs agricoles et intervenants partenaires des marchés publics seront invités à échanger sur des actions collectives à réaliser pour consolider et développer les marchés publics.

Au cours de l'été 2022, ce sont 14 marchés publics qui ont tenu des activités sur le territoire bas-laurentien dont un tout nouveau marché à Saint-Gabriel de Rimouski : le marché des Hauts-Plateaux. La clientèle était encore au rendez-vous et la plupart des entreprises ont fait de bonnes affaires.

Des marchés publics itinérants ont aussi vu le jour au cours des derniers mois. Ces regroupements de producteurs font la tournée de certains villages en dehors de la saison régulière des marchés pour faire connaître et vendre leurs produits à de nouvelles clientèles. On retrouve ces marchés itinérants au Kamouraska, dans La Mitis et dans la Matapédia ainsi qu'un marché mobile dans un camion réfrigéré au Témiscouata.

Aménagement, environnement, développement régional et faune



Tout au long de l'année, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a apporté un soutien technique aux producteurs agricoles tant pour des dossiers collectifs qu'individuels. De plus, elle a assuré un suivi au niveau de la réglementation municipale et provinciale. Les professionnels ont également participé à différentes rencontres et formations provinciales pour demeurer bien informés sur les enjeux liés aux activités agricoles.

Protection du territoire agricole et interventions auprès de la CPTAQ

Tous les dossiers sont traités par la Fédération régionale en collaboration avec les huit syndicats locaux. L'analyse est réalisée en fonction des documents transmis par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et des critères définis à la Politique d'intervention en matière de protection du territoire et des activités agricoles de la Fédération.

Au cours de son exercice financier, soit du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, la CPTAQ a rendu 166 décisions pour la région du Bas-Saint-Laurent, dont 118 autorisations, ce qui représente un taux de 71 %.

MRC	Exclusion	Inclusion	Nouvel usage	Agrandissement ou usage accessoire	Morcellement de ferme ¹	Autres ²	Total des décisions rendues
Kamouraska	0	0	3 100 % - 0,8	7 71 % - 2	1 100 %	5 20 %	16
La Matanie	0	0	4 75 % - 0,9	7 86 % - 0,9	1 0 %	5 20 %	17
La Matapédia	0	1 100 % - 139,8	4 100 % - 7,2	11 55 % - 1,8	4 25 %	3 67 %	23
La Mitis	1 0 %	0	1 100 % - 0,9	3 67 % - 0,1	0	9 89 %	14
Les Basques	0	0	4 50 % - 11,4	7 71 % - 2,7	1 0 %	9 56 %	21
Rimouski-Neigette	0	0	6 50 % - 14,4	3 100 % - 3,3	0	6 83 %	15
Rivière-du-Loup	1 100 % - 1,8	0	4 75 % - 11,8	7 100 % - 6,2	3 67 %	12 100 %	27
Témiscouata	1 100 % - 0,9	2 100 % - 268,9	5 100 % - 6,2	6 50 % - 0,4	5 80 %	14 71 %	33
Total	3 67 % - 2,7	3 100 % - 408,7	31 77 % - 53,5	51 73 % - 17,4	15 53 %	63 70 %	166

1. Les superficies visées ne sont pas identifiées puisqu'elles demeurent en zone agricole.

2. Sont compris dans cette catégorie les aliénations foncières non agricoles, le renouvellement d'autorisation, l'ajout et la conversion d'usage dans une aire de droit acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

Source : CPTAQ



Plan de développement de la zone agricole

Les plans de développement de la zone agricole (PDZA) sont des outils de planification qui visent à mettre en valeur la zone agricole des MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Ils permettent de déterminer des actions concrètes pour stimuler le développement de l'agriculture dans le cadre d'une démarche concertée. La Fédération régionale et les syndicats locaux collaborent avec les MRC à l'élaboration et à la mise en œuvre des PDZA.

Kamouraska

Au cours de la dernière année, la MRC de Kamouraska a tenu une rencontre de suivi avec ses partenaires afin de présenter l'avancement des projets en lien avec le plan d'action de son PDZA. Le déploiement de L'ARTERRE a notamment permis jusqu'à maintenant sept jumelages au Kamouraska. Une formation Jeunes trayeurs pour la clientèle 12 à 17 ans a été organisée et plusieurs participants se sont inscrits à l'une des deux cohortes. La MRC a également contribué au projet de valorisation des paysages forestiers et agricoles ainsi que des bâtiments agricoles du Haut-Pays par le biais de l'art public et elle collabore aux projets des filières genévrier et noisette. Elle a réalisé la mise à jour des publications des producteurs et transformateurs du Kamouraska et elle offre un appui technique au projet de La Caravane de producteurs du Kamouraska. La MRC a aussi participé à la réalisation de capsules vidéo visant à valoriser les bons coups des producteurs dans le projet de protection et d'implantation de bandes riveraines dans le bassin versant de la rivière Ouelle et elle s'implique dans le projet de sensibilisation aux pratiques de conservation des sols et de l'eau dans les champs situés en bordure de la rivière du Loup et de la rivière Fouquette.

Les Basques

La MRC des Basques a travaillé activement à la réalisation des actions issues de son PDZA. Elle a procédé à la création et à la mise à jour de la plateforme Web *Notre Garde-manger* (<https://notregardemanger.ca>) et participé à la mise en place du projet de Motel agricole des Basques, qui compte déjà trois locataires, facilitant ainsi l'établissement de la relève agricole. La MRC collabore au projet de microlaiterie, qui a reçu du financement dans le cadre du volet Projets « Signature innovation » des MRC du Fonds régions et ruralité, et elle accompagne toujours l'Atelier de transformation agroalimentaire des Basques (ATAB), dont le projet de cidrerie est en phase d'être complété.

Témiscouata

Depuis l'adoption de son PDZA le 14 septembre 2020, la MRC a déployé beaucoup d'énergie afin de développer le « Programme incitatif à la remise en culture des terres agricoles dévalorisées (TAD) » à l'échelle de son territoire. Un premier appel de projets a été lancé en juin dernier, sept dossiers ont été acceptés et financés. Les travaux sont en cours de réalisation par les producteurs. Plusieurs autres projets sont en voie d'être réalisés et nécessitent des suivis réguliers : le Groupement agricole, le Marché mobile et le Pôle alimentaire d'Aclair et de Lejeune. Les actions en matière de mobilisation, de réseautage et de concertation ont été plus difficiles à mettre en place en raison de la pandémie. Les rassemblements et les activités en présentiel étant limités, il a été difficile de rejoindre les producteurs et les transformateurs du territoire. On compte une vingtaine d'entreprises en démarrage sur le territoire, principalement dans le domaine acéricole et du maraîchage.

Rivière-du-Loup

La MRC de Rivière-du-Loup a procédé au lancement de son PDZA le 6 avril dernier. Celui-ci compte 12 actions concrètes qui permettront de répondre aux enjeux agricoles de la région, par exemple mettre en valeur les terres dévalorisées, mettre en place une stratégie de développement des productions émergentes, collectiviser la main-d'œuvre et les équipements, développer un plan d'action pour la transformation locale et régionale, maintenir les initiatives de L'ARTERRE et de travailleurs de rang, tisser des liens entre le secteur agroalimentaire et communautaire. Depuis l'adoption du PDZA, deux cellules de travail ont été mises en place. La cellule Agriculture conventionnelle et durable s'est réunie à deux reprises pour discuter de différents sujets dont une formation Jeunes trayeurs, des demandes de subvention pour le rapprochement du bioalimentaire avec les écoles et les CPE, le mentorat et l'employabilité. La cellule Communautaire, formation et relève a tenu une rencontre; les discussions ont notamment porté sur les besoins de formation des producteurs et la préparation d'une formation pour les jardins communautaires.



M^{me} Édith Lavoie, présidente du Syndicat de l'UPA de la MRC de Rivière-du-Loup lors du lancement du PDZA du 6 avril 2022.



Rimouski-Neigette

La MRC et le comité de suivi du PDZA ont consacré leurs efforts à l'élaboration ainsi qu'à la diffusion d'une campagne de valorisation de l'agriculture et des agriculteurs. Sous le thème « Savourons notre savoir-faire », la campagne s'est déclinée en la réalisation d'une image distinctive, d'un microsite internet (<https://savourons.ca>), de capsules vidéo, mettant en valeur des agriculteurs et des agricultrices d'ici, diffusées à la télévision et sur les médias sociaux. Les mesures de visionnement des capsules sont excellentes et on peut qualifier cette campagne de succès. Les vidéos ont été vues plus de 100 000 fois! Des dizaines de milliers de personnes ont consulté les plateformes numériques et ont interagi dans celles-ci en témoignant leur reconnaissance et en disant MERCI aux agriculteurs et aux agricultrices. Un premier circuit gourmand a été aussi été réalisé par la MRC auquel quatre entreprises agricoles ont pris part.

Rimouski-Neigette



savourons
NOTRE SAVOIR-FAIRE

La Mitis

La MRC de La Mitis a poursuivi la mise en œuvre de son PDZA. Elle a collaboré à la réalisation de la campagne de promotion et du microsite Web Engage-toi qui vise à recruter de la main-d'œuvre en milieu agricole en valorisant le secteur. La MRC a aussi participé aux projets des filières régionales de noisettes, de genévrier et de la production biologique de même qu'au déploiement de L'ARTERRE et de l'incubateur agricole.

La Matapédia

La mise en œuvre du PDZA de la MRC de la Matapédia est assurée par le conseiller en développement des affaires – agroalimentaire. Celui-ci s'est impliqué activement dans la promotion des entreprises agroalimentaires de La Matapédia sur les médias sociaux. Une carte permettant de localiser les entreprises en agrotourisme et tourisme gourmand a été produite et est disponible sur le site internet de la MRC. Celle-ci collabore aussi aux projets des filières régionales de noisette, de genévrier et de la production biologique de même qu'au déploiement de L'ARTERRE et de l'incubateur agricole. Elle s'implique également au sein du comité régional en agrotourisme.

La Matanie

De son côté, la MRC de La Matanie a entamé une démarche pour élaborer un véritable plan de développement de la zone agricole. Auparavant, elle disposait d'une stratégie de développement agricole qui a permis de mettre en œuvre des actions favorisant le développement de l'agriculture. Le plan d'agriculture urbaine a été lancé au printemps. De nombreuses initiatives issues de ce plan ont permis de mieux faire connaître l'agriculture aux citoyens et de favoriser l'autonomie alimentaire des communautés. La conseillère au développement agricole a coordonné la relance des activités du marché public de la Matanie. Un projet d'infrastructure permanente est en préparation avec la ville de Matane.

MRC	PDZA	Agent de développement dédié au PDZA
Kamouraska	<ul style="list-style-type: none">• Adopté• Mise en œuvre du plan d'action	Conseillère en développement régional
La Matanie	<ul style="list-style-type: none">• Stratégie de développement du secteur agricole adoptée• Mise en œuvre du plan d'action	Conseiller au développement agricole
La Matapédia	<ul style="list-style-type: none">• Adopté• Mise en œuvre du plan d'action	Conseiller en développement des affaires – agroalimentaire
La Mitis	<ul style="list-style-type: none">• Adopté• Mise en œuvre du plan d'action	Conseiller en développement agroalimentaire
Les Basques	<ul style="list-style-type: none">• Adopté• Mise en œuvre du plan d'action	Agent de développement agricole
Rimouski-Neigette	<ul style="list-style-type: none">• Adopté• Mise en œuvre du plan d'action	Conseillère au développement agricole
Rivière-du-Loup	<ul style="list-style-type: none">• Adopté• Mise en œuvre du plan d'action	Agent de développement agricole
Témiscouata	<ul style="list-style-type: none">• Adopté• Mise en œuvre du plan d'action	Conseillère en développement agricole et agroalimentaire



Plan d'agriculture durable

La Fédération régionale a collaboré à l'élaboration de deux projets dans le cadre d'un appel à projets du plan d'agriculture durable lancé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ces projets ont été acceptés et seront mis en œuvre en collaboration avec d'autres fédérations régionales et des partenaires régionaux sur une période de trois ans.

Amélioration de la biodiversité

La Fédération régionale participe à la réalisation du projet *Amélioration de la biodiversité* déposé dans le cadre du Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD) du gouvernement du Québec en partenariat avec les Fédérations de la Gaspésie–Les Îles, de la Capitale-Nationale–Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue (coordination du projet). D'une durée de trois ans (2022-2024), ce projet vise principalement à améliorer la biodiversité en milieu agricole en incitant les producteurs à réaliser des aménagements qui sont à la fois bénéfiques pour la ferme et pour la biodiversité. Plusieurs actions se dérouleront sur le territoire des quatre fédérations concernées (visites de démonstration, webinaires et conférences en salle) en collaboration avec les organismes de bassins versants, les clubs conseils et les conseils régionaux de l'environnement. Une campagne interrégionale de sensibilisation et de valorisation permettra également de mettre de l'avant les efforts agroenvironnementaux déployés par les producteurs et productrices agricoles. Les entreprises ayant effectué des aménagements favorisant la biodiversité pourront être reconnues, notamment par une affiche à la ferme. Des capsules vidéo mettant en vedette des experts et des fermes participantes seront également diffusées pour reconnaître les bons coups réalisés par les producteurs et les bienfaits de la biodiversité à la ferme.



Réduction de l'utilisation des pesticides

Le réseau de producteurs bioconventionnel de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de l'Estrie a été lancé en mai 2022. Ce réseau d'expertises vise à favoriser l'échange entre les producteurs biologiques et les producteurs conventionnels ainsi et les conseillers du milieu agricole pour faciliter les changements de méthode de gestion des ennemis des cultures. Il vise entre autres à faire connaître les méthodes en agriculture biologique et sensibiliser les producteurs aux risques pour la santé et pour l'environnement liés à l'utilisation des pesticides.

Bien que parfois indispensables en milieu agricole, des actions peuvent être mises en place afin de réduire l'utilisation de ces produits antiparasitaires. Pour les producteurs agricoles, le manque de connaissances peut parfois être un frein pour adopter de nouvelles pratiques culturales et réduire l'usage des pesticides. Qui plus est, peu de journées de démonstration terrain sont offertes sur les risques liés à l'utilisation des pesticides, ce qui n'aide pas à réduire les craintes des producteurs agricoles à adopter de nouvelles pratiques.

Ces deux projets sont financés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime Vert.

Protection des milieux humides et hydriques

Les plans régionaux des milieux humides (marais, marécages, tourbières...) et hydriques (cours d'eau, rives, lacs...) sont exigés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour toutes les MRC du Québec. Ces plans visent à intégrer la conservation des milieux humides et hydriques (MHH) à la planification de l'aménagement du territoire, et ils constituent un outil de planification des actions pour la conservation des MHH sur le territoire d'une MRC. Toutes les MRC travaillent activement à la réalisation de cette démarche qui implique des présentations et des consultations auprès des citoyens et des producteurs agricoles afin de recueillir les préoccupations et les suggestions leur permettant de prioriser des actions de conservation pour leur territoire.

Projets de protection des cours d'eau

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent est impliquée dans différents projets de protection de l'eau en milieu agricole sur son territoire.

Rivière du Sud-Ouest

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent collabore au projet Implantation de bonnes pratiques agricoles dans le bassin versant de la rivière du Sud-Ouest, qui est coordonné par JMP Consultants et le Club Fertilisation 2000. Le projet vise à réduire la pollution diffuse de l'eau de surface d'origine agricole par la promotion, la valorisation et la mise en place d'actions concrètes et de changement de pratiques par l'accompagnement des entreprises du territoire du bassin versant de la rivière du Sud-Ouest. La mise en œuvre de ce projet permettra d'améliorer la gestion et la protection de l'eau dans le bassin, mais aussi, la santé et la conservation des sols, par le changement et l'amélioration des pratiques agricoles.

La Fédération régionale s'intéresse à ce bassin versant depuis longtemps et souhaite que les entreprises agricoles bénéficient d'un accompagnement particulier pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau. Ce territoire comporte de nombreux usages et attraits dont le Parc du Bic, qu'il faut préserver. Le projet proposé s'inscrit aussi dans le cadre du plan d'adaptation régional aux changements climatiques élaboré dans la démarche Agriclimat de la Fédération régionale. Une des pistes d'adaptation collective identifiée au plan vise justement à améliorer la santé des sols et la gestion de l'eau à l'échelle de la ferme et du bassin versant.

La Fédération participe toujours au comité de concertation regroupant les principaux intervenants sur le territoire de ce bassin versant. Les rencontres permettent le partage d'informations et des préoccupations de chaque secteur d'activités. L'objectif est de collaborer à l'amélioration de la qualité de l'eau de cette rivière. En plus du projet agricole porté par JMP Consultants, de nombreuses initiatives sont réalisées par les différentes organisations du comité, dont le Parc national du Bic, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées et l'organisme des bassins versants du Nord-est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL). Cet organisme travaille entre autres au suivi de qualité de l'eau et à la sensibilisation des riverains des lacs Saint-Mathieu à la tête du bassin, pour accroître la protection des bandes riveraines.

Rivière à la Loutre

La Fédération régionale appuie et collabore au projet Implantation de bonnes pratiques agricoles dans le bassin versant de la rivière à la Loutre, coordonné par JMP Consultants et le Club Fertilisation 2000.

Le projet vise à réduire la pollution diffuse de l'eau de surface d'origine agricole par la promotion, la valorisation et la mise en place d'actions concrètes et de changement de pratiques par l'accompagnement des entreprises du territoire du bassin versant de la rivière à la Loutre. La mise en œuvre de ce projet permettra d'améliorer la gestion et la protection de l'eau dans le bassin, mais aussi, la santé et la conservation des sols.

Comité de travail de la rivière Ouelle

Le comité s'est réuni en décembre 2021 afin de faire le suivi des projets en cours. Le projet Le bassin versant de la rivière Ouelle : des ressources à protéger coordonné par le Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud en collaboration avec la MRC de Kamouraska et OBAKIR en est à sa troisième année sur quatre. Plusieurs kilomètres de bandes riveraines sont aménagés (plantation) et d'autres seront laissés à l'état naturel. À cela s'ajoute un projet « balise » financé par la MRC de Kamouraska. Celui-ci consiste à la plantation d'arbres et d'arbustes, chez des producteurs agricoles, qui servent de balises pour délimiter le 3 mètres de bandes riveraines, en plus de tous les autres bienfaits sur l'écosystème. Les arbres et arbustes sont plantés avec une distance d'environ 25 mètres entre chacun. Enfin, des capsules vidéo visant à valoriser les actions des producteurs agricoles ont été réalisées et diffusées dans les médias et sur les réseaux sociaux. De son côté, le projet des corridors fauniques pour le territoire du Kamouraska d'OBAKIR a permis la réalisation d'aménagement sur 27 kilomètres (bandes fleuries, bandes riveraines, haies brise-vent, etc.) pour connecter les boisés entre eux. OBAKIR a également réalisé une vidéo pour valoriser et sensibiliser la population et les producteurs agricoles au rôle que jouent les corridors fauniques.



Des fermes adaptées pour le futur

La phase II (2021-2024)

Fort de la mobilisation et de l'engagement du monde agricole lors de la phase I, la 2e phase du projet est lancée et vise maintenant le passage à l'action. Pour accompagner les producteurs dans la priorisation et la mise en œuvre des actions adaptées à la réalité de leur entreprise, une démarche et un outil de diagnostic de lutte contre les changements climatiques sont en cours de développement grâce à la participation de nombreux collaborateurs. Un réseau de fermes-pilotes réparties sur l'ensemble du territoire agricole a été mis sur pied afin de construire, avec les producteurs, conseillers agricoles et experts, les outils nécessaires pour créer une approche intégrée de lutte contre les changements climatiques adaptée au milieu agricole québécois. Deux entreprises de la région font partie de ce réseau et il s'agit de Ferme L'Abitibienne à Saint-Mathieu-de-Rioux et Ferme Pocatoise de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. La Fédération régionale coordonne le déploiement du projet au Bas-Saint-Laurent. Elle fait appel pour la suite du projet à un comité de travail formé de producteurs et d'intervenants de toute la région. Une première rencontre du comité a permis de dégager des idées de projets collectifs à mettre en œuvre répondant aux priorités identifiées dans le plan d'adaptation régional. (<https://agriclimat.ca>)

Reboisement

L'entente-cadre avec l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, le MAPAQ et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour les demandes d'autorisation visant le reboisement sur les terres privées en zone agricole est en révision, une nouvelle version devrait être signée au cours de la prochaine année.

Projet brise-vent Mitis

Ce projet pilote vise à harmoniser l'implantation de haies brise-vent permettant de protéger les routes présentant des problèmes majeurs de poudrière hivernale et à protéger les sols cultivés dans la Mitis. L'organisme ÉCO Mitis coordonne le projet et travaille en collaboration avec un comité aviseur formé de représentants de la MRC et de ses municipalités, du ministère des Transports, de conseillers de groupes conseils agricoles, de la Fédération régionale, du Syndicat de l'UPA de La Mitis, du Groupement forestier Mitis-Neigette et du MAPAQ. M. André Vézina de Biopterre, reconnu pour son expertise dans l'établissement de haies brise-vent au Québec, participe aussi à ce projet. À la suite de rencontres d'information, des producteurs ont accepté de participer au projet et des municipalités ont accepté de contribuer financièrement à cette initiative.

Plastiques agricoles

Le 8 décembre 2021, le consortium Élyme conseils, JMP Consultants et Synergie BSL a dévoilé, en collaboration avec Co-Éco et la Fédération régionale, les résultats de la première étape de son mandat, soit le portrait régional des plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent. Les résultats sont disponibles sur le portail d'Agri-Réseau. On constate qu'une collecte des pellicules d'enrobage est en place dans toutes les MRC, sauf au Témiscouata, et que celle-ci s'effectue via la collecte du recyclage, soit dans le bac bleu, soit dans des sacs perforés. Dans la MRC des Basques, il s'agit cependant d'une collecte porte-à-porte dédiée aux plastiques agricoles. Le Témiscouata se démarque, quant à lui, pour sa récupération des tubulures acéricoles.

En juin 2022, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a édicté le Règlement visant à modifier le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises afin d'y ajouter notamment les produits agricoles. Ce nouveau règlement aura pour effet de transférer la responsabilité de la gestion des plastiques agricoles aux entreprises qui sont à l'origine de leur mise en marché (ex. : fournisseurs ou détaillants mettant en marché les produits agricoles (si premier fournisseur au Québec)). Des programmes de collecte des plastiques agricoles devront ainsi être implantés dans les régions qui en sont dépourvues. Le comité restreint poursuit ses efforts pour trouver des solutions à la récupération des plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent. L'objectif est de travailler avec les MRC afin de mettre en place un mode de récupération qui tienne compte des réalités agricoles et qui soit viable à long terme.

Usine de défibrage

Depuis bientôt 10 ans, la filière du lin cherche encore des débouchés rentables pour écouler sa production de fibres et d'anas. La production de grains est déjà acquise, bien qu'il reste des défis pour garantir une vente rapide une fois la récolte effectuée. Même si l'unité de défibrage artisanale de Mont-Joli aide grandement à promouvoir la fibre auprès d'acheteurs potentiels, les rendements ne sont pas au rendez-vous pour produire une quantité significative par unité de travail. Toutefois, une nouvelle filière a pris son envol dans la dernière année, soit la culture du chanvre pour la fibre industrielle. Dans l'objectif d'exploiter le plein potentiel du lin et du chanvre dans une même usine, la Fédération régionale et ses partenaires travaillent à documenter ce dossier afin de valider la faisabilité d'une usine pouvant produire des produits à valeur ajoutée. Assurément, il faudra investir considérablement pour y parvenir, mais l'évolution de la demande pour les écomatériaux s'ajoute à un contexte déjà favorable puisque le concept de séquestration du carbone est très d'actualité. L'évolution du dossier se fera sur nos différentes plateformes.

Service d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole

Toujours aussi nombreuses et malgré un printemps tardif, les oies et bernaches sont arrivées dans la région à la même période qu'à l'habitude. Le service d'effarouchement a été offert gratuitement aux producteurs durant quatre semaines, soit du 25 avril au 20 mai. Les oies et bernaches étaient très présentes sur tout le territoire. Les secteurs les plus achalandés sont ceux du Kamouraska, de Rivière-du-Loup et de Cacouna-L'Isle-Verte. Aussi, les effaroucheurs ont remarqué davantage de bernaches dans les champs. Plus de 30 000 kilomètres ont été parcourus par les huit effaroucheurs afin de surveiller les champs et ainsi réduire les dommages.

Le service d'effarouchement est rendu possible grâce au Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole, issu de « Cultivons l'avenir 2 », une initiative fédérale-provinciale territoriale.

 PARTENARIAT
CANADIEN pour
l'AGRICULTURE

 Canada Québec

Abattoir mobile

En mai 2021, l'abattoir de Luceville fut acquis par un groupe d'investisseurs privés afin d'assurer la continuité des opérations. Dernier abattoir multi espèces dans l'Est du Québec, les défis à relever pour offrir des services à forfait aux nombreux producteurs du territoire sont énormes. Afin d'aider cette entreprise, l'idée de mettre en place un système d'abattage mobile a germé au sein d'un groupe de producteurs. Dès lors, la Fédération régionale a investi des ressources pour obtenir une aide financière à l'intérieur du programme Territoires : priorité bioalimentaire - volet 2 du MAPAQ. Ainsi fut obtenue une subvention de 81 371 \$ pour déterminer la faisabilité d'un concept d'abattage directement sur les fermes ou à des points de rencontre stratégiques.

La première rencontre réunissant l'équipe de travail de l'abattoir mobile a eu lieu en janvier 2022. La première phase du projet consiste à une étude technique, incluant une validation des plans auprès du MAPAQ. Il sera alors possible de savoir si le concept répond aux normes établies. Il s'en suivra une étude économique dans le but de connaître les seuils de rentabilité. Et pour conclure, une consultation sera menée auprès des producteurs afin de tenir compte de leurs réalités selon les types de productions.

La firme de consultants Oronor inc. a travaillé sur les plans d'un concept 100 % mobile constitué de plusieurs modules afin de pouvoir accueillir tous les types d'animaux. L'avancement du projet a été présenté au comité de pilotage lors des rencontres tenues en mai et juillet 2022. Ce livrable sera terminé à la fin août 2022. Malgré un peu de retard accumulé principalement dû à la complexité du dossier, l'ensemble des partenaires poursuivent le mandat avec optimisme.

Soutien individuel aux producteurs

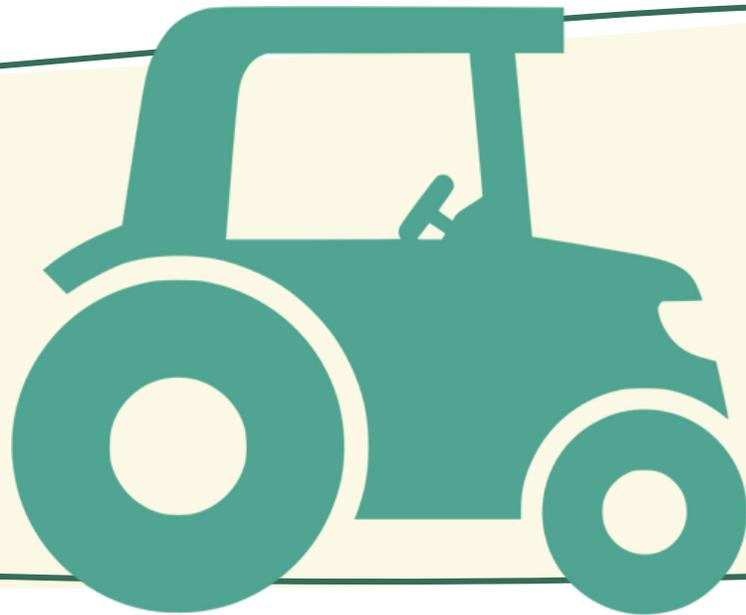
La Fédération régionale a soutenu plusieurs producteurs aux prises avec des problèmes de diverses natures. Voici quelques dossiers qui ont été traités :

- Cohabitation
- Cours d'eau
- Fiscalité foncière agricole
- Normes et réglementation environnementales
- Puits municipaux
- Règlements municipaux
- CN – ponceaux et fossés
- Travaux du ministère des Transports

À propos du comité aménagement, environnement et développement régional

Le comité a tenu une rencontre durant la dernière année, soit le 5 avril 2022, afin d'échanger sur les dossiers en cours en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, de développement régional et de faune. Les principaux sujets abordés ont été l'entente cadre pour le reboisement, la mise à jour de la Politique d'aménagement du territoire, le projet de loi 103, le régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral, les plans régionaux des milieux humides et hydriques, le projet Agriculimat, les plastiques agricoles et le plan d'agriculture durable.

Services pour vous



Services de proximité

Afin de poursuivre son engagement à offrir des services de proximité, la Fédération régionale maintient deux bureaux sur le territoire, l'un à La Pocatière et l'autre à Saint-Antonin, en plus du siège social à Rimouski. Ceci lui permet de mieux répondre aux besoins des producteurs. L'objectif est aussi de développer le Service de comptabilité et de fiscalité sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent en ayant des ressources dans les trois bureaux.

Centre d'emploi agricole du Bas-Saint-Laurent

Pour l'année 2021-2022, malgré le contexte de pandémie qui s'est poursuivi, votre centre d'emploi agricole a poursuivi et maintenu son apport pour mettre en place les moyens et les actions nécessaires afin d'offrir à l'ensemble des employeurs agricoles un service de recrutement, de sélection et de placement de main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée. De plus, le CEABSL a poursuivi ses stratégies de recrutement et s'est assuré de promouvoir les emplois du secteur agricole afin de répondre à deux enjeux majeurs : la rareté de la main-d'œuvre et le roulement du personnel.

En juin 2022, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent procédait au renouvellement de l'entente avec la direction régionale de Service-Québec pour les activités du Centre d'emploi agricole du Bas-Saint-Laurent (CEABSL) jusqu'au 30 juin 2023.

Afin de favoriser le recrutement et le dépistage de nouvelles clientèles admissibles, le CEABSL a déployé certaines actions, dont :

- Utiliser régulièrement les sites Internet de placements en ligne suivants : placement.emploiquebec.net, emploiagricole.com et www.jobillico.com;
- Maintenir l'invitation et la sollicitation auprès de la collectivité agricole et des syndicats affiliés à la Fédération régionale à utiliser les services du CEABSL;
- Participer aux rencontres mensuelles d'AGRlcarrières qui permettent l'échange et la discussion entre les responsables des centres d'emploi agricole sur différents sujets touchant la promotion, la valorisation des métiers agricoles et les enjeux du secteur;
- Poursuivre les travaux et l'accompagnement dans le cadre du projet FermEmploi, AgriEmploi et Agrifrancisation;

- Participation à la formation M3I et d'innover en recrutement;
- Participer à la mise en place d'une campagne de promotion et de valorisation des métiers du secteur agricole au Bas-Saint-Laurent via la création d'un microsite « engagetoi.com »;
- Participer à une table de travail provincial visant la conception d'outils RH permettant aux employeurs agricoles d'être mieux outiller en termes de pratiques en RH;
- Rédaction de rapports trimestriellement pour Service-Québec et AGRl-Carières;
- Réalisation d'entrevues et de suivis auprès des employeurs et des candidatures reçues.

Au niveau des statistiques de placement pour 2021-2022, 37 demandes d'employeurs ont été acheminées au CEABSL, 42 personnes ont communiqué avec le CEABSL et 23 postes ont été pourvus. En ce comparant à l'an dernier, on constate une baisse au niveau des demandes d'employeurs (25 %), des offreurs de service (20 %) et des placements réalisés (15 %).

Main-d'œuvre étrangère

L'embauche d'un travailleur étranger temporaire (TET) a été, pour cent-quinze (115) entreprises agricoles que le CEABSL a desservies, la solution au manque criant de main-d'œuvre locale. En effet, le CEABSL a traité 403 demandes de main-d'œuvre étrangère. En se comparant à l'an dernier, c'est une hausse de 83 % des dossiers analysés et traités et un accroissement de 20 % du nombre d'entreprises desservies. Nous prévoyons encore une progression des demandes au cours de la prochaine année car la situation de la pénurie de main-d'œuvre se poursuivra pour plusieurs années encore.



Collectif en formation agricole Bas-Saint-Laurent

Un des axes d'intervention du Collectif en formation agricole Bas-Saint-Laurent (CFABSL) est d'identifier les besoins en formation des producteurs agricoles, de leur relève et de leur main-d'œuvre.

Le CFABSL est présent et à l'écoute des besoins identifiés par des partenaires « *terains* » et des producteurs. Il s'associe à la Fédération régionale pour rencontrer et consulter les producteurs agricoles. Il est constamment en relation avec les maisons d'enseignement, les syndicats locaux et groupes spécialisés du territoire ainsi qu'avec les autres collectifs en formation agricole afin d'être à l'affût des nouveaux besoins. Ces contacts privilégiés lui permettent une présence lors d'événements organisés par les producteurs.

Il déploie un ensemble de stratégies afin de publiciser l'offre de formation dont une présence dans les journaux locaux et régionaux ainsi que dans les différents bulletins d'organismes agroalimentaires. Les résultats de l'année sont remarquables puisque 21 formations ont été offertes comparativement à 16 l'an dernier. La considération des formations offertes par Lactanet a entraîné une augmentation majeure du nombre de participants. Le secteur acéricole demeure très actif. Les cours d'espagnol devraient aussi connaître une hausse dans les prochaines années.

BILAN	
Formations 2021-2022 *	Nombre de participants
Production de sirop d'érable biologique: démarche de certification et méthodes de production	18
Remise en culture des terres en friche	15
Espagnol agricole	18
Marge robot : constats et stratégies d'alimentation	9
Fabrication des produits d'érable	33
Mise à jour des connaissances en culture maraîchère en serre au Québec	9
L'Univers des défauts de saveur du sirop d'érable en grands contenants	26
Initiation à la dégustation du sirop d'érable à l'aide de la roue des saveurs	7
Jeunes trayeurs	33
Tenue de livres adaptée aux producteurs agricoles	6
Taille des arbres fruitiers	10
Régis d'entretien d'un verger biologique	12
Engrais verts	24
Osiose	8
Calibration des appareils	7
Durable et rentable, c'est faisable!	8
Maîtriser le coût de production de ses fourrages grâce au rendement	14
Un test de gras plus rentable	11
Jeunes mécaniciens	32
Jeunes maraîchers	16
Excel pour les producteurs acéricoles, 4 mai 2021	7
Total	325

Pour l'année débutant le 1^{er} juillet 2021 et se terminant le 30 juin 2022.



LE PORTAIL DE LA FORMATION AGRICOLE
Pour tout savoir sur les nouvelles formations
uplus.upa.qc.ca



Aimez la page Facebook du CFABSL afin de connaître les différentes formations à venir!



Prévention

Mutuelle de prévention

Le membership de la Mutuelle de prévention de l'UPA au Bas-Saint-Laurent atteignait 34 membres au 31 juillet 2022. Chacun a bénéficié, en cours d'année, d'un programme de prévention en milieu de travail adapté à son entreprise. Le conseiller en prévention continue de promouvoir les privilèges de l'adhésion pour les employeurs agricoles du territoire, car ces derniers en retirent plusieurs avantages dont, entre autres, une diminution de leur cotisation à la CNESST.

Santé psychologique

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent assure la coordination du comité régional sur la santé psychologique. La prévention en santé psychologique agricole au Bas-Saint-Laurent base son action sur la collaboration de plusieurs acteurs dont : le Centre prévention suicide du KRTB, le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent, le réseau de travailleurs de rang d'ACFA, Desjardins, les Coopératives agricoles, les MRC ainsi que la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et ses affiliés. Desjardins et les coopératives agricoles sont des partenaires majeurs, considérant leur soutien financier.

Cette année, les principales réalisations du comité sont :

- La recherche de nouvelles sources de financement pour la mise en œuvre du plan d'action régional;
- Le renouvellement de la participation d'Unoria Coopérative comme partenaire majeur;
- Le Forum en Santé psychologique à Rivière-du-Loup le 7 mai;
- La production d'un Info-santé psychologique régional;
- La production d'une vidéo sur la santé psychologique en partenariat avec Desjardins;
- Communiqué de presse lors de la semaine de prévention de la santé psychologique conjointement avec Desjardins.



M^{me} Sabryna Beaulieu, travailleuse de rang pour le secteur Est

Durant la dernière année, les travailleuses de rang du Bas-Saint-Laurent ont rencontré 61 clients de plus, ce qui porte le cumul de nouveaux clients à 142 depuis l'établissement du service. Cette nouvelle clientèle a généré 261 interventions durant l'année, pour un total de 583 interventions depuis le début du service. En considérant ces nouvelles données, la moyenne d'âge de la clientèle rejointe demeure similaire (43 ans). Cependant, la proportion homme – femme s'équilibre pour une proportion de 49% d'homme et 51% de femme. Le demandeur est principalement du secteur laitier (61 %), suivi du secteur bovin et du secteur ovin. On remarque une augmentation de demandes par le client lui-même, passant de 45 % à 50,8 %. C'est peut-être une indication d'une meilleure connaissance des services. Après une deuxième année, les demandes d'aide reposent sur 9 motifs principaux, dont les plus fréquents portent sur des problématiques de stress/anxiété/insomnie, de séparation/divorce ou de conflits familiaux.



M^{me} Pierrette Dion, travailleuse de rang pour le secteur Ouest



Service de comptabilité et de fiscalité

Le Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération régionale ainsi que celui de SCF Conseils Bas-Saint-Laurent Inc. ont eu à relever de grands défis au cours de la dernière année. Le manque de main-d'œuvre et l'augmentation des demandes de services sont en cause. S'ajoute à ceci la restructuration amorcée dans le but de consolider les services.

C'est dans cet ordre d'idée que plusieurs processus ont été revus au cours de l'année 2021-2022. Certains nouveaux procédés ont été amorcés, mais seront pleinement utilisés dans les mois à venir. En collaboration avec le réseau des SCF Conseils, notre personnel bénéficie de formation continue, ce qui encourage le développement des compétences. C'est là un gage de compétitivité pour l'entreprise.

Producteurs agricoles et forestiers, vous pouvez confier en toute tranquillité votre dossier d'entreprise à notre équipe de professionnels. Soyez assurés qu'ils sont à l'affût de toutes les nouveautés et de tous les changements en comptabilité, fiscalité, gestion agricole et dans les programmes destinés à l'agriculture et à la forêt.

Notre expertise comprend la tenue de livres, la réorganisation, l'acquisition, le redressement, l'évaluation et le transfert d'entreprises. Il est aussi possible pour nous d'effectuer la transmission de vos données liées aux programmes Agri et à la paie. Quant aux demandes de crédits d'impôt, aux rapports sur les taxes à la consommation et aux autres rapports gouvernementaux, un soutien personnalisé est disponible. Le Service de comptabilité et de fiscalité allie expérience et dynamisme grâce à la composition de son équipe diversifiée. Cette dernière est épaulée par le réseau des SCF Conseils qui se compose de fiscalistes, de comptables, de techniciens, de secrétaires et de commis.

Nous ne ménageons aucun effort pour nous assurer de couvrir l'ensemble du territoire par l'entremise de nos bureaux localisés à Rimouski, Saint-Antonin et La Pocatière. Il y a aussi quelques bureaux satellites ponctuels au besoin.



UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
*Service de comptabilité
et de fiscalité*
Bas-Saint-Laurent

Vous voulez...

- Connaitre votre coût de production?
- Évaluer la rentabilité de projets futurs?
- Établir la faisabilité du transfert de votre entreprise?

**SERVICES-CONSEILS
EN GESTION**

Des agroéconomistes disponibles pour vous aider à atteindre vos objectifs!

La majorité des services-conseils en gestion sont admissibles à une subvention administrée par le Réseau Agriconseils

Informez-vous :
1 800 463-8001 / 418 723-2424



Comment réaliser mon transfert

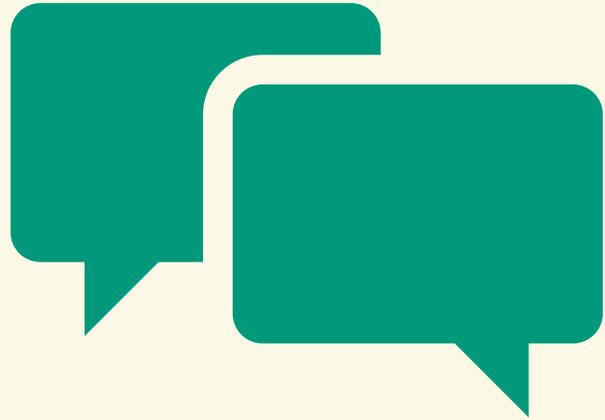
LE PROCESSUS D'UN TRANSFERT AVEC
LE SERVICE DE COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

- G** Décision du propriétaire d'entamer la réflexion et les démarches
- G** Évaluation de la juste valeur marchande et diagnostic global d'entreprise
- G** Présentation du diagnostic global au propriétaire et à la relève 
- FG** Rencontre pour établir le plan de transfert 
- FG** Préparation des instructions fiscales et des budgets prévisionnels 
- M** Rencontre multidisciplinaire pour présentation des instructions et des budgets 
- G** Suivi avec le conseiller financier pour obtention du financement
- F** Envoi des instructions fiscales au notaire
- G** Optionnel : Plan de suivi annuel sur 5 ans suite au transfert

G : Conseiller en gestion
F : Fiscaliste
M : Rencontre multidisciplinaire

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Service de comptabilité
et de fiscalité
Bas-Saint-Laurent

Activités des syndicats locaux



Nous vous présentons ci-dessous une liste non exhaustive des activités menées par vos syndicats locaux au cours de la dernière année se terminant le 31 juillet 2022, ainsi que les noms des présidents, secrétaires adjointes et agents syndicaux de ceux-ci.

SYNDICAT DE L'UPA DE KAMOURASKA – 368 fermes

Réunions :

- Assemblée générale : 28 septembre 2021
- Conseil d'administration (4 rencontres dont 2 en visioconférence) : 24 septembre 2021, 20 décembre 2021, 15 mars 2022 et 13 juillet 2022

Activités :

- Participation à la conférence de presse sur les capsules vidéo sur la sécurité à la ferme (18 février 2022)
- Rencontre d'information sur le plan régional des milieux humides et hydriques (24 février 2022) et participation aux consultations (24 et 31 mars 2022)
- Rencontre d'échanges avec des producteurs agricoles (28 mars 2022)
- Campagne de sensibilisation au respect des terres agricoles et forestières - Achat de pancartes *Accès interdit aux motoneiges et aux quads* pour remise aux producteurs
- Participation à la présentation du régime transitoire (28 avril 2022) et suivis
- Rencontre du conseil des maires sur la récupération des plastiques agricoles (11 mai 2022)
- Relance de l'accueil des nouveaux producteurs – Reprise des visites
- Tournée de Foodtruck à la Ferme Ancestrale St-Pierre inc (15 juillet 2022) au profit d'ACFA
- Rencontre de la députée Marie-Eve Proulx avec les syndicats de L'Islet et la MRC de Montmagny sur la Faculté de médecine vétérinaire et le développement de l'ITAQ de La Pocatière (21 juillet 2022)
- Activité de valorisation de l'agriculture avec le jeu Kasscrouit à l'Exposition de Saint-Pascal (22 juillet 2022)
- Suivi du plan de renforcement en vie syndicale
- Suivi des actions du PDZA

Appuis et membership :

- Agricultrices Bas-Saint-Laurent – Projet *Réalité régionale en matière de conciliation travail famille en agriculture*
- Centre de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang
- Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation
- Projet de capsules vidéo sur la sécurité à la ferme
- SADC du Kamouraska
- Société d'agriculture du comté de Kamouraska – Place du marché
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Présidente : Mylène Bourque, Kamouraska
Secrétaire adjointe et agente syndicale : Claire P. Beaulieu, FUPABSL



Réunions :

- Assemblée générale : 12 octobre 2021
- Conseil d'administration (2 rencontres) : 8 octobre 2021 et 1^{er} mars 2022

Activités :

- Campagne de sensibilisation au respect des terres agricoles et forestières - Achat de pancartes Accès interdit aux motoneiges et aux quads pour remise aux producteurs
- Suivi des actions de la Stratégie locale de développement du secteur agricole de la MRC (7 juin 2022)
- Relance de l'accueil des nouveaux producteurs
- Suivi du plan de renforcement en vie syndicale

Appuis et membership :

- *CRÉA Bas-Saint-Laurent*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*
- *Marché public de la Matanie*
- *Projet d'amélioration des terres en Matanie*

Président : Daniel Reichenbach, Saint-Ulric
Secrétaire adjoint : Yohann Gagnon, Les Méchins
Agent syndical : Ousmane Ndiaye, FUPABSL

Réunions :

- Assemblée générale : 5 octobre 2021 (en visioconférence)
- Conseil d'administration (8 rencontres) : 26 août, 25 novembre, 16 décembre 2021; 20 janvier, 17 février, 17 mars, 21 avril et 21 juillet 2022

Activités :

- Campagne de sensibilisation au respect des terres agricoles et forestières - Achat de pancartes Accès interdit aux motoneiges et aux quads pour remise aux producteurs
- Participation au projet folle avoine avec le CEROM
- Participation aux rencontres et projets agricoles de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR)
- Rencontre des clubs de motoneiges pour la circulation des véhicules hors-pistes sur les terres agricoles
- Suivi dossier Plan régional des milieux humides et hydriques
- Suivi projet Plantes envahissantes avec OBVMR
- Suivi du plan de renforcement en vie syndicale
- Relance de l'accueil des nouveaux producteurs

Appuis et membership :

- *CRÉA Bas-Saint-Laurent*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*
- *Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche*
- Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang
- Journée champêtre de Val-Brillant
- Congrès FRAQ
- Comité de développement de la production laitière dans la Matapédia
- Projet de formation *Agriculteurs en herbe*
- Projet Incubateur d'entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent

Président : Bruno D'Astous, Val-Brillant
Secrétaire adjoint et agent syndical : Marc Tétreault, FUPABSL

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 19 octobre 2021 (en visioconférence)
- Conseil d'administration (6 rencontres) : 29 septembre, 16 novembre 2021, 19 janvier, 23 mars, 7 avril et 13 juillet 2022.

Activités :

- Campagne de sensibilisation au respect des terres agricoles et forestières - Achat de pancartes Accès interdit aux motoneiges et aux quads pour remise aux producteurs
- Participation au comité de Haies Brise-vent de la MRC
- Suivi plan régional des milieux humides et hydriques
- Révision PDZA et consultation via une tournée de rencontres de cuisine
- Travail en concertation avec l'Agence de développement agroalimentaire de la MRC
- Suivi du dossier Piste Motoneige
- Suivi dossier Piste VTT Sainte-Luce et Sainte-Flavie
- Suivi du plan de renforcement en vie syndicale
- Participation SADC
- Participation comité Métis en affaire de la MRC
- Dossier Fauche d'entretien et accès aux terres avec la MRC
- Relance de l'accueil des nouveaux producteurs

Appuis et membership :

- *CRÉA Bas-Saint-Laurent*
- *Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang*
- *Projet Service de développement durable de l'Agriculture de la Ferme-École*
- *Formation Agriculteurs en herbe*
- *Filière Innolin*
- *Patinoire Saint-Gabriel*
- *Projet Marché public de promotion Saint-Gabriel*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*
- *Projet Incubateur d'entreprises du Bas-Saint-Laurent*

Président : Yannick Côté, Les Hauteurs
Secrétaire adjoint et agent syndical : Marc Tétreault, FUPABSL

Réunions :

- Assemblée générale : 6 octobre 2021 (en visioconférence)
- Conseil d'administration (3 rencontres dont une en visioconférence) : 16 septembre 2021, 16 novembre 2021 et 16 mars 2022

Activités :

- Tournée de Foodtruck chez Darnoc Holstein inc (1^{er} août 2022) au profit d'ACFA
- Participation au comité consultatif agricole (25 janvier et 28 juin 2022)
- Élaboration du PDZA de la MRC de Rivière-du-Loup - 3^e forum de consultation (20 octobre 2021) et lancement (6 avril 2022)
- Campagne de sensibilisation au respect des terres agricoles et forestières - Achat de pancartes *Accès interdit aux motoneiges et aux quads* pour remise aux producteurs
- Organisation de la journée Portes ouvertes à la Distillerie Fils du Roy, propriété de Jonathan Roy et Hélène Dumont de Saint-Arsène
- Relance de l'accueil des nouveaux producteurs
- Collaboration à l'organisation de la formation *Jeunes trayeurs* tenue à Saint-Arsène (27 juin 2022)
- Dépôt du projet *Les producteurs agricoles à la visite des CPE* dans le cadre d'appel d'offres de projet 100^e pour rapprocher les jeunes du monde bioalimentaire et signature de la convention de subvention en juillet 2022



- Suivi du plan de renforcement en vie syndicale

Appuis et membership :

- Agricultrices Bas-Saint-Laurent – Projet *Réalité régionale en matière de conciliation travail famille en agriculture*
- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang
- Jeunes ruraux
- Municipalité de Saint-Arsène – Livre souvenir des Fêtes du 175^e sur les fermes d'hier et d'aujourd'hui
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Présidente : Edith Lavoie, Saint-Hubert
Secrétaire adjointe et agente syndicale : Claire P. Beaulieu, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE RIMOUSKI-NEIGETTE – 213 fermes

Réunions :

- Assemblée générale : 27 septembre 2021 (en visioconférence)
- Conseil d'administration (5 rencontres) : 17 septembre et 14 décembre 2021, 7 mars, 3 mai et 8 juin 2022

Activités :

- Campagne de sensibilisation au respect des terres agricoles et forestières - Achat de pancartes Accès interdit aux motoneiges et aux quads pour remise aux producteurs
- Brunch syndical 3 avril
- Soutien au comité de valorisation du syndicat dans la réalisation de ses activités
- Suivi de dossier de PDZA
- Suivi des actions du Plan de développement de la zone agricole de la MRC
- Rencontre avec la MRC de Rimouski-Neigette
- Relance de l'accueil des nouveaux producteurs
- Suivi du plan de renforcement en vie syndicale

Appuis et membership :

- *Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent*
- *Mise en œuvre de la stratégie de communication du PDZA*
- *Marché public*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*
- *CRÉA du Bas Saint-Laurent*
- *Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang*
- *Projet d'agriculture en herbe*
- *Projet incubateur de la TCBSL*

Président : François Pigeon, Saint-Eugène-de-Ladrière
Secrétaire adjoint : Jean-Guy Lechasseur, Rimouski
Agent syndical : Ousmane Ndiaye, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE TÉMISCOUATA – 389 fermes

Réunions :

- Assemblée générale : 20 octobre 2021 (en visioconférence)
- Conseil d'administration (3 rencontres dont une en visioconférence) : 22 septembre 2021, 9 décembre 2021 et 10 mars 2022

Activités :

- Travail avec la MRC pour le développement de l'agriculture notamment avec la conseillère en développement agricole et agroalimentaire
- Suivis des demandes de reboisement et de la CPTAQ



- Campagne de sensibilisation au respect des terres agricoles et forestières - Achat de pancartes *Accès interdit aux motoneiges et aux quads* pour remise aux producteurs
- Relance de l'accueil des nouveaux producteurs
- Rencontre du conseil des maires sur la récupération des plastiques agricoles (9 mai 2022)
- Participation au comité de remise en culture des terres agricoles dévalorisées et au comité de la grille d'évaluation des dossiers
- Suivi du plan de renforcement en vie syndicale
- Suivis des actions du PDZA (2 rencontres du comité)

Appuis et membership :

- Agricultrices Bas-Saint-Laurent – Projet *Réalité régionale en matière de conciliation travail famille en agriculture*
- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- Entreprises agricoles du secteur – Publicité dans *l'InfoDimanche*
- FUPA BSL – Projet d'étude de faisabilité pour l'implantation d'un abattoir mobile
- Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Présidente : Julie Gagnon, Saint-Pierre-de-Lamy
Secrétaire adjointe et agente syndicale : Claire P. Beaulieu, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DES BASQUES – 179 fermes

Réunions :

- Assemblée générale : 28 septembre 2021 (en visioconférence)
- Conseil d'administration (3 rencontres) : 31 août 2021, 22 mars et 20 avril 2022

Activités :

- Campagne de sensibilisation au respect des terres agricoles et forestières - Achat de pancartes *Accès interdit aux motoneiges et aux quads* pour remise aux producteurs
- Présence au comité de travail pour l'élaboration d'un plan d'action
- Relance de l'accueil des nouveaux producteurs
- Valorisation de la profession et de l'agriculture dans les écoles et les camps de jour
- Présence au comité de suivi PDZA
- Représentation au comité sectoriel de l'eau
- Représentation à l'Organisme de bassin versant de la rivière Centrale
- Participation à l'atelier de transformation agroalimentaire des Basques
- Suivi du plan de renforcement en vie syndicale

Appuis et membership :

- Micro-laiterie – Basque, Coop de solidarité;
- Fonds de santé psychologique – Travailleuses de rang
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Projet d'étude sur les coûts de la cueillette des plastiques agricoles

Président : Luc Bérubé, Trois-Pistoles
Secrétaire adjointe : Marie-Pier Gagnon, Saint-Jean-de-Dieu
Agente syndicale : Johanne Laplante, FUPABSL

Activités des groupes spécialisés



AGRICULTRICES DU BAS-SAINT-LAURENT

Le retour des rencontres en présentiel était très attendu. Il s'est avéré bénéfique pour la remise en action de notre organisation entraînant l'émergence de nouvelles idées.

Les Agricultrices du Bas-Saint-Laurent sont très conscientes du manque de services en matière de conciliation travail-famille. Pour cette raison, nous avons appliqué sur un appel de projets du ministère de la Famille. Notre demande a été retenue et nous avons débuté une démarche exploratoire sur les problématiques. Nous avons concentré nos rencontres principalement à l'élaboration de ce projet qui nous tient particulièrement à cœur!

À l'automne, Les Agricultrices du Québec ont lancé le concours *Coup de cœur à la relève* pour dynamiser les agricultrices et tenir un événement en l'absence du Gala Saturne. Pour notre région, c'est la candidature de M^{me} Léda Villeneuve de Saint-Onésime qui a été déposée. Nous nous sommes donc réunies le 22 octobre 2021 à l'Hôtel Levesque de Rivière-du-Loup, pour le dévoilement des gagnantes et la tenue de l'assemblée provinciale, en visioconférence.

Quant à l'assemblée générale annuelle de Les Agricultrices du Bas-Saint-Laurent, elle a eu lieu le 7 décembre 2021 au Caveau des Trois-Pistoles. Des modifications aux règlements généraux y ont été adoptées notamment pour tenir une assemblée générale annuelle aux deux ans en alternance avec un rassemblement des membres. Nous en avons profité par la suite, pour échanger et déguster de bons produits locaux.

Les membres du conseil d'administration se sont réunies à trois reprises dont deux en présentiel et une autre en virtuel. Nous avons aussi tenu des rencontres de comités de travail.

Présidente : Jessie Rioux

ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU BAS-SAINT-LAURENT

L'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) a terminé son année forte de 161 membres actifs. Fondée en 1981, l'ARABSL est composée de huit groupes locaux, représentant chaque MRC du territoire. Elle œuvre quotidiennement à l'amélioration des conditions d'établissement et de transfert en agriculture et travaille à une meilleure préparation des jeunes de 18 à 40 ans.

Dans la dernière année, les membres ont pu participer à plusieurs activités virtuelles, mais également en présentiel lorsque le contexte le permettait. Les traditionnels Midis Flash FRAQ furent à l'honneur et les participants pouvaient s'informer sur différents sujets. Aussi, lors de la campagne électorale fédérale de l'automne 2021, les membres passionnés par la politique ont pu assister, le 7 septembre, au Grand débat de la relève en direct sur Facebook.

La première édition du Rendez-vous des décideurs s'est tenue à L'Avenir (Centre du Québec) les 12 et 13 octobre 2021 afin de permettre aux élus d'échanger sur le prix des terres agricoles ainsi que de l'évolution du membership de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ). C'était une occasion de proposer des pistes de solutions pour faire évoluer ces deux importants enjeux.



L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 20 janvier 2022 en mode virtuel. Le conseil d'administration a profité de l'occasion pour souligner les nouveaux établis de la région :

- Karine Paquet Migneault, La Ferme Casteljoie inc., Rivière-du-Loup
- Carole Couture, Ferme Philippe C. et Cécile T. inc., Causapscal
- Catherine Pelletier, Ferme Carolivier inc., Les Hauteurs
- Élodie Lebel, Ferme Tribel inc., Saint-Narcisse-de-Rimouski
- Geneviève Bélanger, 9395-5847 Qc inc., Matane
- Kim Blouin, Ferme Maridel et Fils inc., Saint-Léandre
- Stéphanie Blouin, Ferme Maridel et Fils inc., Saint-Léandre
- Susie Brisson et Paul-Étienne Charrette, Ferme Castber inc., Les Hauteurs

Puis, le 4 mars 2022, une délégation de neuf élus a participé à l'assemblée générale annuelle de la FRAQ par visioconférence afin de représenter le Bas-Saint-Laurent, défendre ses résolutions et se positionner sur celles présentées par les autres régions.

Aussi, la Journée provinciale de la relève agricole du 4 avril a également permis d'organiser différents événements rassembleurs afin de permettre de sociabiliser dans un climat décontracté. Chaque groupe local était responsable de l'organisation de son activité.

Il ne faut pas oublier de mentionner les innombrables opportunités de formation offertes tout au long de l'année par le Collectif en formation agricole Bas-Saint-Laurent, mais également par plusieurs partenaires de la relève. Tout membre, une fois par année, peut se faire rembourser jusqu'à 50 % du coût d'une formation de son choix. Investir dans la formation, c'est aussi ça le mandat de l'ARABSL.

Présidente : Sophie Lévesque, Mont-Joli
Coordonnatrice de la FRAQ : Audrey Dionne, FRAQ
Secrétaire : Yan Gosselin, FUPABSL

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 8 avril 2022 (Zoom)
- Conseil d'administration (6 rencontres) : 12 octobre, 13 décembre 2021, 10 février, 8 avril, 5 mai et 12 juillet 2022
- Semi annuelle des ÉPQ 4 et 5 novembre 2021
- Assemblée générale annuelle des ÉPQ : 9 et 10 juin 2022

Principaux dossiers :

- Relations gouvernementales
- Mise en marché (règles sanitaires, capacité d'abattage et porcs en attente)
- Établissement zone sanitaire pour la SRRP Bas-Saint-Laurent
- Projet Géolisier
- Projet de Biosécurité avec les ÉPQ.
- Activités de promotion générique et commandites de viande de porc (soutien aux Cuisines collectives)

Activités :

- Participation au Comité Mise en marché provincial
- Participation au Comité provincial sur le SGRM
- Participation aux audiences de la RMAAQ
- Consultation des principaux groupes (AgriMarché, Alphagene, Asta, Breton, Groupe Mario Côté)

Président : Pascal Rioux, Saint-Tharcisius
Secrétaire : Marc Tétreault, FUPABSL

LES PRODUCTEURS DE GRAINS DE L'EST DU QUÉBEC

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 1er mars 2022 (en virtuel)
- Conseil d'administration (4 rencontres): 9 novembre 2021; 11 février 2022, 1er mars 2022 et 10 mai 2022

Principaux dossiers :

- Suivi du marché des grains en région
- État des cultures en région
- Développement des cultures émergentes
- Pression pour améliorer le programme d'assurance-récolte dans les céréales

Activités :

- Participation à l'assemblée générale annuelle des Producteurs de grains du Québec (24 et 25 mars 2022);
- Dernière année de la phase 2 du projet de mobilisation
- Deuxième année du projet « folle avoine résistante aux herbicides dans la région du Bas-Saint-Laurent : détection et lutte collaborative ». Il s'agit d'un projet du CÉROM en collaboration avec le MAPAQ, le Syndicat local de la Matapédia et les Producteurs de grains de l'Est du Québec ;
- Organisation d'une demi-journée de conférence sur la situation du marché des grains et sur le projet « folle avoine » (5 avril 2022 – en virtuel)
- Participation à la journée provinciale des syndicats affiliés organisée par les Producteurs de grains du Québec à Drummondville (18 novembre 2021).

Président : Francis Caouette, Saint-Tharcisius
Secrétaire : Éric Pagé, FUPABSL

LES PRODUCTEURS DE LAIT DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 8 mars 2022 à Rimouski
- Conseil d'administration (8 réunions) : 11 août 2021 (virtuel), 5 novembre 2021 (présentiel), 21 décembre 2021 (virtuel), 11 janvier 2022 (virtuel), 22 février 2022 (virtuel), 8 mars 2022 (présentiel), 12 avril 2022 (présentiel) et 5 mai 2022 (présentiel);
- Journées de réflexion des Producteurs de lait du Québec (PLQ) : 17 et 18 novembre 2021 à Saint-Hyacinthe;
- Assemblée générale annuelle des PLQ : 13 et 14 avril 2022 à Saint-Hyacinthe;

Principaux dossiers :

- Rapports du Comité canadien des approvisionnements du lait et des ententes nationales
- Mise à jour sur la production et le marché
- Situation des approvisionnements
- Commandites de deux importantes dégustations de vins et fromages sous forme de boîte de dégustation à emporter (Club optimiste de Saint-Pascal – 2 octobre 2021 et Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski – 26 novembre 2021)
- Coût de production et prix du lait
- Plan d'action – compensations pour les pertes causées par l'ACEUM
- Mise à jour de la formation pour les bénéficiaires des programmes d'aide à la relève et d'aide au démarrage d'entreprises laitières

Activités :

- Réunion d'information et de consultation : 9 décembre 2021 (Rivière-du-Loup), 10 décembre 2021 (Sayabec) et 17 décembre 2022 (Rimouski). Lors de ces rencontres, les impacts potentiels des modifications proposées au code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers ont été analysés.
- Réunion d'information et de consultation (Virtuel) : 25 janvier et 26 janvier 2022. Les sujets suivants ont été discutés : survol des marchés et de la production, revenus et perspectives, enjeux de l'industrie (capacité de transformation, développement durable, appui aux producteurs biologiques), convention de mise en marché du lait, convention de transport, outil de gestion de la production lors de situation d'urgence

Président : Gabriel Belzile, Saint-Clément
Secrétaire : Éric Pagé, FUPABSL



Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 13 octobre 2021 à distance par plateforme Zoom;
- Conseil d'administration 8 rencontres à distance via la plateforme Zoom et une rencontre en salle;
- Réunions d'information : 15 février 2022 à distance;
- Assemblée semi-annuelle des PPAQ : 9 et 10 novembre 2021 à Lévis;
- Assemblée générale annuelle des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) : 25 mai 2022 à Drummondville.

Principaux dossiers :

- Révision du règlement sur le contingentement;
- Émission de contingent;
- Révision du potentiel acéricole réservé en terres publiques pour la région Bas-Saint-Laurent et la région de la Gaspésie;
- Normes et modalités d'entaillage en terres publiques et tarification;
- Récolte 2022, classement du sirop;
- Demandes d'information sur les contingents (démarrage, croissance et relève);
- Programme d'avances.

Activités :

- Collecte et compilation des informations pour le sondage sur l'avancement de la récolte 2022;
- Participation aux rencontres des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie;
- Rencontres et communications avec les membres des TGIRT et les directions régionales du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour l'identification du potentiel acéricole à prioriser sur chacun des territoires et travail au sein des sous-comités acéricoles des TGIRT;
- Participation aux rencontres du conseil d'administration du Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est;
- Participation aux rencontres du conseil d'administration du Créneau d'excellence acéricole Bas-Saint-Laurent-Chaudière-Appalaches et à certains comités de travail;
- Participation aux rencontres du conseil d'administration de la FUPABSL;
- Participation aux rencontres du comité filière régionale de production biologique;
- Entrevues avec les médias sur les enjeux de l'acériculture régionale et l'avancement de la récolte tout au long de la saison des sucres;
- Programme régional de promotion générique.



Président : Justin Plourde, Témiscouata-sur-le-Lac
Secrétaire : Mylène Gagnon, FUPABSL

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 16 février 2022 (Zoom)
- Assemblées de catégories : 26 janvier, 2, 9, et 15 février 2022 (Zoom)
- Conseil d'administration (5 rencontres) : 18 novembre 2021; 1er février, 22 février, 29 mars et 3 mai 2022
- Conseil exécutif (Zoom) 2 et 9 décembre 2021 et 24 avril 2022
- Assemblée générale annuelle des PBQ : 29 et 30 mars 2022

Principaux dossiers

- Encan Bic, encan spécialisé VE système de vidéo pour les encans spécialisés
- Protocole de vaccination Veau d'embouche
- Coût de production Veau d'embouche (SOS) et la sécurité du revenu
- Développement de toutes les catégories de la production bovine (BA, BRVL, VE, VG et VL)
- Règlement de transport d'animaux du Canada

Activités :

- Rencontre d'information post AGA dans des cabanes à sucre
- Activité sur l'évaluation des taureaux et la gestion génétique du troupeau avec M. Jonathan Lehouiller MDV et M. Georges Paradis, MDV.

Président : Daniel Reichenbach, Sant-Ulric
Secrétaire : Marc Tétreault, FUPABSL

SYNDICAT DES PRODUCTEURS D'OVINS DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 22 octobre 2021 en ligne
- Conseil d'administration (6 rencontres Zoom) : 16 septembre 2021, 19 octobre 2021, 16 novembre 2021, 17 décembre 2021; 4 mars 2022, 5 mars 2022 et 11 mai 2021
- Assemblée générale annuelle des Éleveurs d'ovins du Québec : 18 et 19 novembre 2021 au centre de Congrès de Saint-Hyacinthe

Principaux dossiers :

- Agence de vente des agneaux lourds, prix de l'agneau, informations sur les marchés
- Plusieurs représentations dans le dossier de la CSPAQ
- Adhésion à la Table de concertation bioalimentaire du BSL

Activité :

- Appui dossier santé psychologique

Président : François Deslauriers, Saint-Paul-de-la-Croix
Secrétaire : Ousmane Ndiaye, FUPABSL



Porte-parole des propriétaires forestiers depuis 64 ans, le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBSL) travaille **Toujours au service de ses producteurs selon leurs besoins** et dans l'optique de chercher de nouveaux marchés, d'améliorer les prix, mais aussi de faire reconnaître l'importance de la forêt privée et son implication dans les intérêts sociaux-économiques et environnementale, autant auprès de nos élus que de la population en général. Il regroupe, à ce jour, environ 8 954 propriétaires de boisés privés sur le territoire bas-laurentien (MRC de La Matanie, La Matapédia, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata ainsi qu'une partie de la MRC D'Avignon).

Mise en marché – En 2021, la conjoncture économique fragilisait les marchés du bois d'œuvre. Les producteurs forestiers de la forêt privée ont tout de même pu prendre leur place dans l'industrie en livrant un volume de bois, toutes essences confondues, de 1 313 414 mcs sur un objectif de 1 500 000 mcs versus une possibilité forestière de 1 945 000 mcs. Il s'agit donc d'une augmentation de 18 pour cent par rapport à l'an dernier. En valeur monétaire, cela représente 91 238 921 \$ par rapport à 67 600 000 \$ en 2020.

« C'est un record de tous les temps! Malgré des calendriers de livraison imposés autant des usines de pâtes, papiers et panneaux que de celles de sciage et une diminution dans les bois à pâtes, papiers et panneaux, la mise en marché du sciage a connu une augmentation intéressante qui nous permet d'atteindre d'excellents résultats », explique le directeur général M. Charles Edmond Landry.

Malgré la diminution des volumes dans les bois à pâtes, papiers et panneaux, la mobilisation dans les bois de sciage s'est accrue considérablement. L'augmentation du prix du bois de sciage et à la récolte intensive causée par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ont créé cette situation.

Biomasse – Les marchés dans la biomasse devraient se rétablir cette année. La reprise d'activités se pointe à l'horizon et la mise en marché du bois de sciage sur une base volontaire est favorable.

Bois de sciage – Le Syndicat a mis un volume de bois de sciage de 1 137 025 mcs en 2021 et continuera de livrer les volumes prévus aux divers contrats tout en défendant les intérêts de ses producteurs et propriétaires de boisés privés notamment par l'entremise de la cellule d'urgence – bois de sciage résineux.

Usines de granules - Le SPFBSL a été approché pour livrer des volumes pour satisfaire les besoins des usines de Lebel Énergie à Cacouna, en construction actuellement, et du Groupe GDS à Lac-au-Saumon qui pour sa part est en période de rodage. Le Groupe GDS prévoit débiter les opérations en septembre 2022.

Cellule TBE - Le SPFBSL poursuit ses négociations voulant que les programmes se poursuivent puisque la TBE se propage en direction ouest du territoire. Rappelons qu'au Bas-Saint-Laurent 241 600 ha ont été arrosés, l'an dernier, incluant les forêts privées. En 2021, la superficie totale affectée au Bas-Saint-Laurent est de 516 915 ha. La majeure partie des défoliations sont qualifiées de légères.



Bois certifiés - Le SPFBSL met ce dossier en priorité pour les deux prochaines années compte tenu de la demande d'un de ses acheteurs de bois voulant qu'il souhaite être approvisionné avec du bois 100 pour cent certifié d'ici cinq ans. Le SPFBSL mise sur la certification collective afin de répartir les coûts. **La hausse du prix du carburant, la nouvelle réglementation sur les milieux humides et hydriques** de même que **les budgets d'aménagement** qui ne répondent pas aux besoins sont tous des enjeux prioritaires du SPFBSL. Par ailleurs, le SPFBSL, fier défenseur des intérêts des producteurs forestiers du BSL, tient à saluer les efforts soutenus de ses administrateurs, de ses employés et de tous, pour le travail accompli!

Président : Maurice Veilleux, Causapscal
Secrétaire : Charles-Edmond Landry, SPFBSL

Au service des 3000 propriétaires forestiers de la région, le **Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud** a travaillé en 2021 sur différents dossiers. Le plus important est la préparation du projet de mise en marché collective pour le bois de sciage et déroulage. Ce projet qui sera présenté fin 2022 pour approbation finale prévoit des changements réglementaires, pour la **création d'une agence de vente pour le sciage et déroulage** particulièrement et des ajustements pour les autres règlements comme les contributions. Un travail sur le transport et une ébauche de convention de vente ont aussi été travaillés. Ce projet ambitieux, mais nécessaire pour une répartition plus juste des profits créés dans la filière.

Mise en Marché : Les producteurs de bois de la Côte-du-Sud ont mis en marché plus de 500 000 m³ apparents ce qui représente une baisse de 10 % par rapport à 2020. La partie commercialisée par l'Agence de vente du bois de pâte a compté pour 18,1 % des quantités totales transigées, alors qu'une proportion de 81,9 % a été dirigée au sciage par les producteurs. Le tableau qui suit présente la quantité et la proportion relative de chaque type de produit par rapport au total transigé en 2021 :

Groupe d'essences	Sciage (m ³ apparents)		Pâte (m ³ apparents)		Total (m ³ apparents)	
	Quantité	Proportion	Quantité	Proportion	Quantité	Proportion
Sapin-épinettes	428 045	68,92 %	0	0 %	428 045	68,92%
Autres résineux	10 091	1,62 %	418	0,08 %	10 509	1,70 %
Peupliers	61 544	9,91 %	93 214	15,01 %	154 758	24,92 %
Feuillus durs	8 876	1,43 %	18 855	3,03 %	27 731	4,46 %
Total toutes essences	508 556	81,9 %	112 487	18,1 %	621 043	100 %

Tordeuse des bourgeons (TBE) : L'épidémie se déplace doucement d'est en ouest. Des poches d'infestation sont actuellement visibles dans certains peuplements sensibles. Des arrosages ont été réalisés et le programme a été reconduit pour l'an prochain.

Taxes foncières : Le travail des Syndicats et la PFPQ a permis les changements législatifs pour permettre aux municipalités d'abaisser les taux de taxation. Il s'agit maintenant de présenter et suggérer aux MRC l'application des nouvelles possibilités. Ce dossier prendra de l'importance dans les deux prochaines années.

Les milieux humides et hydriques ont aussi demandé du travail de la Fédération et des Syndicats. Une nouvelle réglementation va être mise en place. Une surveillance de la part des acteurs du territoire est importante. Le ministère avait annoncé que la mise en place n'amènerait pas de nouvelles contraintes aux producteurs. Nous suivrons de près ce dossier, dans l'intérêt des producteurs forestiers.

Non le moindre, les conséquences des prix des intrants, diésel en tête, est un autre dossier important. Le Syndicat a réussi, dans ses dernières négociations à introduire des clauses de compensation pour le carburant. Mais les augmentations de prix ne couvrent souvent pas l'augmentation des coûts de production appauvrissant les producteurs. Une situation à suivre.

Président : M. Pierre Lemieux, Cap-Saint-Ignace
M. Mathieu Ouellet, ing.f., SPBCDS

Personnel de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent au 31 octobre 2022

Johanne Laplante	Directrice régionale	Sarah Genois-Gélinas	Conseillère en gestion agricole
Claire P. Beaulieu	Directrice du Centre de services de La Pocatière et directrice en vie syndicale et communication	Yan Gosselin	Conseiller en vie syndicale, secrétaire de groupes spécialisés et agent de projets
Gina Guy	Directrice des services financiers, techniques et informatiques	Loubna Hammani	Secrétaire en comptabilité et fiscalité
Linda Séguin	Adjointe à la direction	Steeven Hudon	Technicien en comptabilité et fiscalité
Brigitte Bond	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité	Camylle Lajoie	Adjointe administrative
Stéphanie Bourget	Secrétaire	Louise Langelier	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Evelyne Castonguay	Adjointe administrative	Karine Leblanc	Secrétaire-réceptionniste
Guy Dionne	Conseiller administratif	Sindy Lévesque	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Chantale Dubé	Conseillère en vie syndicale et conseillère en aménagement, environnement et faune	Lorraine Lizotte	Adjointe administrative
Mélanie Gagnon-Imbeault	Commis administrative	Jean-Luc Masson	Conseiller en gestion agricole
Mylène Gagnon	Conseillère en vie syndicale, conseillère en aménagement, agroenvironnement et commercialisation et secrétaire de groupes spécialisés	Ousmane Ndiaye	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupe spécialisé
Micheline Garon	Conseillère en vie syndicale, secrétaire adjointe de groupes spécialisés et responsable informatique	Éric Pagé	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés
Daniel Gaudreault	Technicien spécialisé en comptabilité et fiscalité	Christine Pelletier-Proulx	Assistante-comptable
		Guylaine Proulx	Commis administrative
		Frank St-Pierre	Conseiller en vie syndicale et coordonnateur du Centre d'emploi agricole et de la Mutuelle de prévention
		Marc Tétreault	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés

Ressources humaines

La Fédération régionale et les employés ont poursuivi leurs activités en faisant preuve de tolérance face aux changements imposés par la crise sanitaire. En effet, au cours de la dernière année, et plus que jamais auparavant, les membres du personnel ont dû faire preuve d'ouverture et de résilience, en outre de démontrer une grande capacité d'adaptation. Non seulement ils ont dû s'initier à de nouvelles méthodes de travail, mais aussi bonifier leur participation dans le but de contraindre les effets liés à un déficit de main-d'œuvre. Tout ceci sans compter la souplesse dont ils ont dû faire preuve pour organiser les activités et rencontres en présentiel, dans le respect des mesures de la Santé publique en évolution quasi quotidienne. Nous leur témoignons notre sincère reconnaissance pour avoir su donner le meilleur d'eux-mêmes dans des conditions aussi singulières.

C'est pour cette raison qu'une activité sociale ayant pour but de souligner un retour à la normale a été organisée, le 5 juillet dernier. Lors de cette journée, nous avons procédé à la reconnaissance de certains employés ayant atteint un nombre d'années de service significatif, depuis le début de la pandémie. Nous avons pique-niqué en groupe et participé à des jeux visant le renforcement des liens d'équipe.



Il nous semble tout aussi important de souligner le départ à la retraite de M^{me} Lise Thériault, secrétaire au SCF Conseils de Rimouski. D'autres départs en congé, de maladie cette fois, nous ont amenés à recruter de nouvelles personnes au sein de l'équipe. Certains postes demeurent toutefois à pourvoir. Pour pallier la carence en personnel et amoindrir les risques et les impacts inhérents à cette situation, nous nous sommes tournés vers les services de SCF Conseils, en plus de ceux de l'UPA et d'autres SCF Conseils du Réseau. Cette situation déplorable aura en fin de compte des retombées bénéfiques puisque nous poursuivons des discussions avec d'autres fédérations dans le but de créer des partenariats et de consolider nos services.

Au cours de la dernière année, les instances ont développé une politique de télétravail ayant pour objectif d'encadrer cette forme d'organisation du travail. L'annexe de cette politique a été finalisée avec le Syndicat des employés du Centre de services de La Pocatière. Quant à la convention collective, elle a été prolongée de deux ans pour ce Centre de services. À Rimouski, le renouvellement de la convention collective est en cours. Elle est récemment venue à échéance, soit le 31 juillet dernier.

Certaines réformes ont été apportées au SCF CPA BAS-SAINT-LAURENT INC. C'est-à-dire que le nom du cabinet comptable correspond dorénavant à SCF Conseils Bas-Saint-Laurent Inc., en plus des actionnaires qui ont changé en cours d'année. Rappelons que ces changements s'inscrivent dans un processus d'uniformisation du réseau des SCF Conseils. De ce fait, les Centres de services de Rimouski et de Saint-Antonin possèdent une nouvelle convention collective, laquelle inclut le transfert de certains employés. En l'occurrence ceux détenant le titre de CPA. Cette nouvelle convention collective, elle aussi à échéance au 31 juillet, fera l'objet de négociation dans les prochains mois.

Les employés bénéficient de formation continue. Ces formations sont tout aussi avantageuses pour l'entreprise que pour tout son personnel et contribuent à la bonne marche de la fédération. Elles sont le reflet de notre détermination à offrir des services de pointe et de qualité aux producteurs.



Informations complémentaires

Taux de membership des syndicats locaux et de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent au 31 juillet 2022

	Nombre de fermes	Fermes membres	
		Nombre	Taux (%)
Syndicat de l'UPA de Kamouraska	368	343	93,21
Syndicat de l'UPA de La Matanie	111	95	85,59
Syndicat de l'UPA de La Matapédia	193	167	86,53
Syndicat de l'UPA de La Mitis	237	205	86,50
Syndicat de l'UPA de la MRC de Rivière-du-Loup	253	229	90,51
Syndicat de l'UPA de Rimouski-Neigette	213	182	85,45
Syndicat de l'UPA de Témiscouata	389	346	88,95
Syndicat de l'UPA des Basques	179	164	91,62
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	1 943	1 731	89,09
<i>L'Union des producteurs agricoles</i>	28 313	25 527	90,16



Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent



La Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de *favoriser la concertation des partenaires du secteur bioalimentaire afin d'identifier les enjeux déterminants, d'élaborer des solutions collectives et de mettre en place des projets structurants et mobilisateurs pour le développement et le rayonnement du Bas-Saint-Laurent bioalimentaire.*

Projets en cours

- Coordination du **Plan régional de développement bioalimentaire (PRDB)**;
- Développement de l'offre de service pour l'**incubateur d'entreprises agricoles** au Bas-Saint-Laurent;
- Coordination du **Comité agrotourisme et tourisme gourmand**;
- Collaboration à la démarche de signature de l'**Entente sectorielle** du secteur bioalimentaire;
- Réalisation d'une **étude de potentiel de marché des produits biologiques** au Bas-Saint-Laurent;
- Réalisation d'un **portrait-diagnostic des entreprises en transformation alimentaire**;
- Et plusieurs autres!



MOBILISER



CONCERTER



RAYONNER

L'équipe de la TCBSL

Mylène Blanchette
Coordonnatrice
a.concertation@tcbsl.org

Marie-Carmen Dumont
Adjointe à la coordination et au développement
info@tcbsl.org

Jeanne Trachy
Coordonnatrice de l'incubateur
d'entreprises agricoles
incubateur@tcbsl.org

Maurie Girard-Gaudreau
Chargée de projet
Comité bio BSL
biologique@tcbsl.org

Maude-Alex St-Denis-Monfils
Chargée de projet
Autonomie alimentaire
autonomie.alimentaire@tcbsl.org

Catherine Côté
Chargée de projet en
agrotourisme
catherine.cote@tcbsl.org

Pour plus d'info : www.tcbsl.org



L'ARTERRE, Faciliter l'accès au monde agricole

Qu'est-ce que L'ARTERRE?

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes qui n'ont pas de relève identifiée, l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

Les scénarios d'établissement possibles sont très diversifiés :

- le démarrage de nouvelles entreprises par l'acquisition ou par la location d'actifs;
- des partenariats d'affaires pour l'exploitation ou pour l'acquisition;
- l'identification d'une relève potentielle ou d'un cédant pour le transfert d'une entreprise agricole.

Les services de maillage s'adressent aux clientèles suivantes :

- les **aspirants agriculteurs** qui veulent s'établir en agriculture, qu'ils soient issus du milieu agricole ou non;
- les **producteurs agricoles** n'ayant pas de relève, qui souhaitent se retirer et qui veulent assurer la continuité de leur entreprise par l'exploitation de leurs actifs par une relève;
- les **propriétaires fonciers** qui souhaitent valoriser leurs terres et leurs actifs.

Les services de L'ARTERRE sont offerts **gratuitement** sur le territoire du Bas-Saint-Laurent par deux agents de maillage (est et ouest) et ce grâce au regroupement des 8 MRC dans le projet.

Au cours des quatre dernières années, plus de 128 visites de jumelages ont été réalisées avec des candidats aspirants chez des propriétaires, 10 ententes sont en négociation et 22 jumelages ont été complétés dans différentes productions. Ces jumelages se traduisent par l'établissement de 15 jeunes familles en agriculture et occupant dynamiquement le territoire au Bas-Saint-Laurent, le lancement de 7 nouvelles entreprises agricoles sur le territoire, le transfert de 12 entreprises agricoles assurant ainsi leur continuité, et la valorisation de 3716 acres de terres. De plus, 7 démantèlements d'entreprise ont été évités grâce à l'intervention de L'ARTERRE.

L'ARTERRE est là pour vous, contactez-nous !



Jonathan Gagné Lavole
Secteur est
La Mitis - La Matapédia
La Matanie - Rimouski-Neigette
1 833 318-2560
jonathan.bsl@arterre.ca



Jean-Philippe Mainville
Secteur ouest
Kamouraska - Témiscouata
Rivière-du-Loup - Les Basques
1 833 551-7651
jean-philippe.bsl@arterre.ca

Pour plus d'informations : www.arterre.ca

SCF Conseils Bas-Saint-Laurent Inc.

Société de comptables professionnels agréés



SCF Conseils Bas-Saint-Laurent Inc.

Société de comptables professionnels agréés

Notre service, en étroite collaboration avec le Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, poursuit son développement. Toujours à la recherche d'informations à la fine pointe des changements fiscaux et des programmes agricoles, nous sommes là pour répondre à vos questions et à vos attentes.

Malgré le départ de la nouvelle directrice, il nous a été possible d'accomplir notre mission et de poursuivre les changements amorcés. Pour y arriver, nous avons pu bénéficier des services de M^{me} Marie Dorval et de M. Francis Deschênes. Tous deux ont accepté de reporter leur départ à la retraite du réseau des SCF Conseils. Il faut ajouter à cela le précieux soutien de M^{me} Gina Guy et des employés du SCF de la Fédération régionale. L'ensemble de ces personnes ont largement contribué au maintien des services et nous en les remercions sincèrement.

En fin d'année financière, nous avons changé le nom de la compagnie SCF CPA BAS-SAINT-LAURENT INC qui est devenu SCF Conseils Bas-Saint-Laurent Inc. Ce changement s'inscrit dans un processus d'uniformisation du réseau des SCF Conseils. Des départs à la retraite ont aussi amené un changement d'actionnaires. De plus, lors de la dernière année, nous avons procédé au transfert des employés de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent détenant le titre de CPA vers la nouvelle compagnie. Cette démarche a pour but d'améliorer le fonctionnement de ce cabinet comptable spécialisé dans les domaines agricoles et forestiers.

Comme vous le savez, nous vous offrons des services et des produits spécialisés favorisant la croissance de vos entreprises. À partir de vos états financiers, nous vous proposons des ratios établis à partir de vos données. Par exemple, des ratios essentiels pour comparer : liquidité, solvabilité et rentabilité. En effet, grâce au Réseau des SCF Conseils, vous avez accès à des comparables d'une durée de cinq ans ainsi qu'à une base de données provinciale. Ceci dans le but de connaître votre taux d'efficacité, votre capacité de remboursement et plus encore.

Nous sommes là pour vous, pour vous fournir des conseils judicieux. Une équipe d'experts accessible dans nos trois centres de services. Nous avons à cœur le progrès de vos entreprises, c'est pourquoi nous mettons notre savoir-faire à votre disposition. Nous sommes fiers d'être parmi vos précieux partenaires.

Merci de votre confiance,



Marc St-Roch, CA, CPA, M. Fisc.
Courriel : mstroch@scfconseils.ca



M^{me} Gina Guy, directrice par intérim
Courriel : gguy@upa.gc.ca

Vos conseillers en comptabilité et fiscalité :

Jessica Bélanger, M. ADM, CPA auditrice
Julien Brochu, CPA
Martin Lavoie, CPA auditeur

- 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Tél : 418-723-2424 Téléc : 418-723-6045
- 125, rue du Carrefour, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Téléc : 418 867-3663
- 1120, 6^e Avenue, bureau 100, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Tél : 418-856-3044 Téléc : 418-856-5199

Appel sans frais : 1 800 463-8001
Courriel : scfcpabsl@scfcpa.ca



Nourrir votre réussite



**Profitez d'un accompagnement
sur mesure à chaque étape du
développement de votre entreprise.**

Desjardins Entreprises-Bas-Saint-Laurent
418 725-2058 | 1 855 235-2058

Desjardins Entreprises-Côte-du-Sud
418 248-7084 | 1 877 248-7084
418 856-5225

desjardins.com/agricole

 **Desjardins**
Entreprises